



Rassembler nos forces

Dans un contexte d'incertitude généralisée, les lignes bougent constamment altérant chaque jour la lisibilité, la pérennité même des politiques mises en place par les pouvoirs publics.

Désormais, les acteurs intervenant dans le champ très large de l'accueil à la personne redoutent de ne plus disposer de suffisamment de moyens pour garantir à terme le bon déroulement et la bonne fin de leur mission.

Face à la raréfaction des sources classiques de financement et à leur complexité de mise en œuvre, il nous faut être force de proposition pour réinventer le modèle associatif de demain. L'ampleur des besoins sociaux exprimés par des personnes tout simplement en attente d'un logement, d'un meilleur accès aux soins ou d'un soutien à l'accès à l'emploi nous conforte dans l'idée qu'il convient, pour y faire face, de nouer rapidement un certain nombre de partenariats.

Les circonstances imposent en effet aux associations un devoir de renforcement de leurs moyens d'intervention, en vue de répondre de manière efficace et dans la durée aux besoins des publics en situation de précarité.






Nos défis sont aujourd'hui majeurs et pluriels. Devant des situations dictées par l'urgence, il nous faut pouvoir initier des mesures pragmatiques de prévention qui, s'affranchissant d'un caractère provisoire ou temporaire, assurent une prise en charge accomplie et durable de nos usagers.

Mieux nous organiser avec d'autres acteurs dans les domaines de l'hébergement et l'accompagnement au logement, dans celui de la santé ou de l'insertion socioprofessionnelle nous permettra, dès à présent, de faire reconnaître une expertise indispensable à l'émergence de nouveaux projets.

Gérard UNFER
Président



Sommaire

 Secteur Résidences	Page 1
 Maîtrise d'Ouvrage associative	Page 7
 Secteur Santé	Page 17
○ LHSS	Page 18
○ ACT	Page 24
○ Plateforme Santé	Page 29
 Secteur Intervention Sociale	Page 41
 Secteur Initiatives/Emploi	Page 59



SECTEUR RESIDENCES

Foyers et Résidences Sociales

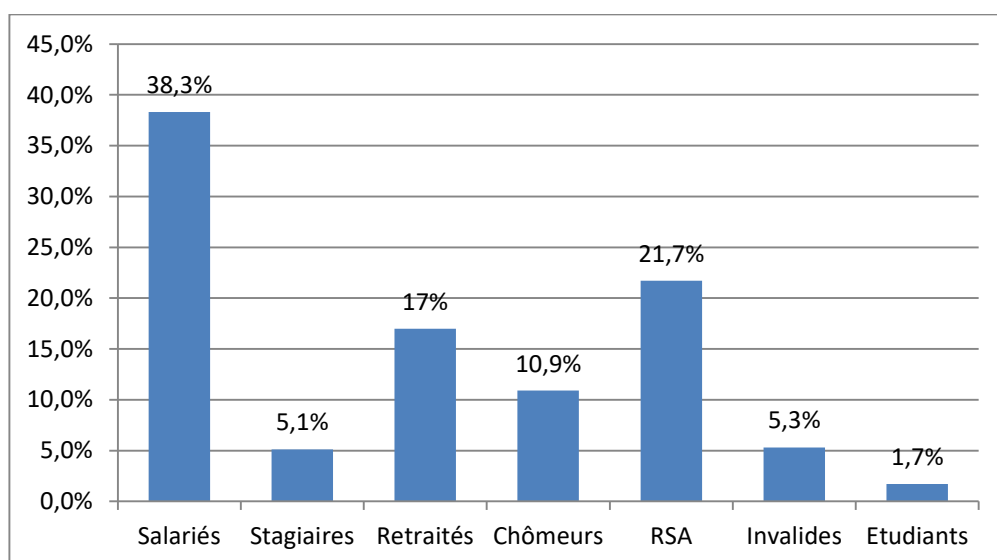
Profil de l'exercice et évolution des publics

En résumé, l'année 2015 s'est achevée sur une nouvelle dégradation des chiffres de l'emploi salarié. En effet, le chômage a poursuivi sa hausse et notre région a fini l'année en franchissant le seuil psychologique des 100 000 demandeurs d'emploi.

Fin décembre, dans le Haut-Rhin, le nombre de chômeurs de catégorie A s'établissait à 42 426, un chiffre en hausse de 2,9 % sur un an. Cette triste évolution illustre une tendance observée depuis plusieurs mois au niveau des destructions d'emplois avec le recul des effectifs salariés dans plusieurs secteurs d'activité, particulièrement celui du bâtiment et des travaux publics, plus sévèrement atteint.

Fort heureusement, d'autres secteurs (hôtellerie, restauration, autres services, ...) et surtout l'intérim ont connu une reprise des embauches, laissant augurer un rebond des activités. Dans ce contexte encore incertain, l'évolution des différentes sociologies présentes au sein d'Aléos s'est malgré tout inversée en 2015, avec une diminution des usagers sans activité et une forte progression du public des travailleurs salariés ; celui-ci affiche un taux de représentation de 38,3 %, alors que cette catégorie constituait moins du quart des hébergements entre 2012 et 2014.

SITUATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES



Années précédentes :

	Salariés	Stagiaires	Retraités	Chômeurs	RSA	Invalides	Etudiants
2014	19,5	5	25	15	25,5	8	2

2013	23	4	27	12,5	23,5	8	2
2012	22,5	4	31	11,5	21	7,5	2,5

Les explications à un tel retournement de situation sont multiples et principalement à rechercher dans la forte reprise des activités observée dans le secteur géographique des Trois-Frontières (Saint-Louis, Huningue,...), mais aussi à proximité des zones de Chalampé (industrie chimique, activités portuaires,...) et de Fessenheim (centrale EDF).

Par conséquent, l'impact des travailleurs n'a pas eu d'effet que pour les résidences de Saint-Louis (La Régio et le Rhône) et d'Ottmarsheim, mais s'est encore exercé en faveur de celles de Cernay et Mulhouse dans le cadre d'un nécessaire ajustement de l'offre d'hébergement face à une demande inopinée.

Néanmoins, ce phénomène ne doit pas occulter deux préoccupations majeures qui dominent l'actualité :

- la difficulté des jeunes à s'insérer rapidement dans le monde du travail avec à la clé une hausse des CDD, de l'intérim, des statuts de stagiaires (plus de 5 % de nos publics désormais), d'étudiants (près de 2 %),
- l'ancrage dans une précarité durable de certains de nos publics, même si durant l'année écoulée, il a été possible de constater une moindre représentativité des usagers bénéficiaires des minima sociaux. Nous relevons toutefois que le niveau de formation diplômante qu'affichent les personnes en difficulté évolue sensiblement à la hausse depuis ces cinq dernières années.

SITUATION NIVEAUX D'ETUDES

	Scolarité obligatoire	CAP	Niveau 3eme	BAC	BAC + 2	BAC + 3	BAC + 4 et plus
2015	42.8	29.1	5.5	12.9	4.5	1.4	3.8
2011	44.3	27.3	5.5	10.9	6.7	1.9	3.4

Deux explications peuvent être émises : il s'agit soit d'un déclin progressif de la valeur des diplômes, soit du fait que la précarité n'épargne plus les personnes titulaires d'un certain niveau d'études ou d'une qualification professionnelle reconnue par ailleurs. Tout cela engendre des situations de mal-être et multiplie parmi nos résidents les affectations de santé, les problèmes psychologiques... avec régulièrement des manifestations de stress ou d'agressivité.

Le dernier fait marquant de l'année 2015 réside dans une diminution sensible des retraités, notamment la population des anciens travailleurs migrants - les Chibanis – qui apparaît dorénavant plus en retrait. Cette baisse particulière est en partie due au durcissement des règles sur les droits sociaux et au renforcement des contrôles de l'Etat dans l'attribution des

aides. Elle est également liée à la difficulté de renouvellement du titre de séjour, mais plus simplement au fait que plusieurs de ces travailleurs étrangers ont délibérément fait le choix d'un retour définitif au pays.

De façon plus globale, il est à noter que l'effectif des résidents âgés de plus de 65 ans s'établit actuellement autour de 300 personnes à l'année.

Parmi les faits marquants et les événements qui ont jalonné l'exercice écoulé, il faut signaler le fonctionnement en pleine capacité d'accueil de la nouvelle résidence de Cernay, laquelle propose

153 logements répartis en 103 studios et 50 chambres meublés ; sur ce total, 20 places restent dévolues à la structure « Pension de famille » qui a pu être conservée.

Au centre de Mulhouse dans le quartier de la gare, Aléos a momentanément pris en gestion trois niveaux d'une résidence extérieure à l'association, soit 49 logements. Ceux-ci font l'objet d'un bail précaire signé pour une durée de 2 ans et ont permis d'accueillir en mars dernier des résidents venus du foyer A. Schweitzer, avant que celui-ci n'entre dans sa phase de rénovation.

Le programme des travaux de cet établissement localisé à Riedisheim, en proche banlieue mulhousienne, est précisé ci-après sous le volet consacré à la maîtrise d'ouvrage. Il doit normalement s'achever en décembre 2016. Sont également détaillés sous ce même volet les travaux complémentaires engagés à la résidence La Rochelle à Mulhouse-Bourzwiller.

Sur un tout autre registre, un tarif social de l'énergie a été mis en place en janvier 2015 dans les différentes résidences Aléos au bénéfice de l'ensemble des logements conventionnés à l'APL. Il s'agit plus précisément de faire profiter chaque usager d'une remise prenant la forme d'un forfait alloué par les fournisseurs d'énergie, celui-ci venant directement en déduction de leur redevance.

Enfin, s'agissant du site internet de l'Association, il est possible depuis cette année d'établir et de déposer sa demande de logement en ligne.

BILAN DES ADMISSIONS SIAO AU 31 DECEMBRE 2015

Nombre de personnes proposées par le SIAO					
	2012	2013	2014	2015	Total
Nombre total de propositions SIAO	66	57	91	47	261
<i>En attente</i>	4	2	2		8
<i>Refus</i>	30	23	23	10	86
<i>Logements attribués dans le parc Aléos</i>	32	32	66	37	167
Motifs de refus					
	2012	2013	2014	2015	Total

Total	30	23	23	26	102
<i>Problèmes de comportement</i>	3				3
<i>Ne correspond pas à l'objet social de la résidence</i>	5	2	7	2	16
<i>Refus de résidence sociale par la personne</i>	22	21	16	1	60
<i>Refus d'éloignement de Mulhouse par la personne</i>				23	23
Motifs de sortie des logements					
	2015				
Total	5				
<i>Exclusion</i>	2				
<i>Parc privé</i>	3				
<i>Retour famille</i>					
Situations des personnes					
Tranches d'âge	18 à 25 ans	26 à 45 ans	46 à 55 ans	plus 56 ans	
<i>Hommes (33)</i>	6	15	7	5	
<i>Femmes (4)</i>		3	1		
Situations financières					
<i>Bénéficiaires du RSA</i>	22				
<i>Bénéficiaires Assedic</i>	7				
<i>Retraités</i>	1				
<i>Intérimaires</i>	1				
<i>AHH</i>	2				
<i>Garantie Jeunes</i>	4				
Situations à l'entrée					
<i>Fin d'hébergement par un tiers</i>	9				
<i>Expulsion locative</i>	3				
<i>Ruptures familiales</i>	8				
<i>Ruptures conjugales</i>	12				
<i>Demandeurs d'Asile</i>	1				
<i>SDF</i>	4				

En conclusion, l'année 2015 a été relativement tendue pour le Secteur Résidences de l'Associations Aléos en termes de disponibilités sur Mulhouse. En effet, il a fallu reloger prioritairement les 98 habitants de la résidence Albert Schweitzer située à Riedisheim. Ce foyer est désormais fermé pour travaux jusqu'au début de l'année 2017. De fait, toutes les demandes du SIAO n'ont

donc pu être satisfaites. Néanmoins, 37 personnes orientées par le SIAO ont réussi à accéder à des logements. A noter que la réouverture de la résidence Le Vieil Armand à Cernay et les disponibilités du premier semestre sur la résidence Les Iris à Ottmarsheim n'ont eu que peu d'effet sur les attributions, les demandeurs du SIAO refusant la plupart du temps l'éloignement de M2A ou des centres administratifs.

Initié depuis près d'une vingtaine d'années, l'ambitieux programme voulu par Aléos pour transformer ses anciens foyers en résidences sociales et anticiper la diversification croissante des publics, parviendra bientôt à son terme.

Une nouvelle fois, la mue radicale imposée au foyer de Riedisheim illustre l'apport de modernité et d'innovation que requièrent les structures d'aujourd'hui appelées à recevoir leurs usagers, tant pour de courts séjours, que pour des périodes s'inscrivant dans la durée.

Il restera dans un avenir proche à se pencher sur les nouvelles fonctionnalités à offrir au dernier site d'Aléos non encore traité, à savoir le foyer La Régio situé en région frontalière, à Saint-Louis.

Hormis ces rénovations, l'Association travaille dès à présent sur des perspectives de création d'établissements au sein de secteurs géographiques où la question de l'hébergement social se révèle insuffisamment perçue ou faiblement prise en compte.

Parallèlement, Aléos poursuit le développement d'un parc locatif en habitat diffus accessible en priorité à des ménages disposant de faibles ressources et requérant, dans certains cas, un accompagnement social spécifique axé sur une appropriation plus aisée des lieux de vie.

Benoît BARRE
Bernard HUBINET
Hugues JOLY
Christian JONCZYK
Régine LESCAUT
André PFLIEGER
Patrick SCHUBERT
Gestionnaires de Résidences sociales

Stéphane SCHNEIDER
Dirigeant Secteur Résidences

Jean-Luc OREFICE
Responsable Développement



Maîtrise d'Ouvrage associative

Titulaire depuis 2011 d'un agrément de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI), Aléos a poursuivi tout au long de l'exercice écoulé sa mission visant à développer un parc d'habitat à faible niveau de loyer, dans le cadre d'une politique plus largement définie d'accès et d'insertion par le logement.

En diversifiant ses partenariats, notamment avec la Ville de Mulhouse, l'Association est en mesure de proposer, dans le Haut-Rhin, de nouveaux projets appelés à venir renforcer un parc composé d'une soixantaine d'appartements en diffus et de 13 résidences sociales.

Parc immobilier Aléos en secteur diffus

1 bis, rue de l'Arc - 68200 MULHOUSE	3	1991	1993				2			1	PLAI
3, avenue Kennedy - 68100 MULHOUSE	2	2002	2004					1	1		PLAI
5, avenue Kennedy - 68100 MULHOUSE	14	2002	2004			1	7		5	1	PLAI
7, av. Charles de Gaulle - 68360 SOULTZ	3	2009	2010				1	1	1		Très social
77, rue Koechlin - 68200 MULHOUSE	2	2010	2010				2				Libre
27 bis, rue du Cerf - 68200 MULHOUSE	4	2010	2011				1		3		Social
129, av. de Colmar - 68200 MULHOUSE	3	2012	2014					3			Social
5, rue Georges Risler - 68700 CERNAY	4	2012	2015					2		2	Très social
S/Total	35						4	15	5	9	2
IMMEUBLES EN BAIL A REHABILITATION											
	Nb logts	Date début	Date fin	Durée	Mise en serv.	F1	F2	F3	F4	F5	
7, r. du Pommier - 68200 MULHOUSE	2	01/07/2014	30/06/2029	15 ans ren.	1999		1			1	Très social
13, imp. des Bœufs - 68100 MULHOUSE	2	01/07/2000	30/06/2015	15 ans	2000				2		Très social
10, imp. des Bœufs - 68100 MULHOUSE	2	01/01/2003	31/12/2017	15 ans	2003		1		1		Très social
7, r. des Franciscains - 68100 MULHOUSE	3	01/01/2004	31/12/2018	15 ans	2004		2			1	Très social
25, rue des Vignes - 68200 MULHOUSE	2	15/05/2007	31/01/2022	15 ans ren.	1994		2				Très social
11, rue des Juifs - 68200 MULHOUSE	3	01/07/2010	30/06/2022	12 ans ren.	1994		1	1	1		Très social
6, r. du Moulin - 68480 WOLSCHWILLER	1	01/06/2008	31/12/2024	15,5 ans	2008				1		Très social
15, rue Principale - 68130 FRANKEN	3	01/06/2008	31/05/2026	18 ans	2008		2		1		Très social
18, rue des Alpes - 68200 MULHOUSE	3	01/02/2012	31/01/2027	15 ans ren.	1996		2			1	Très social
14, r. de la Couronne - 68730 BLOTZHEIM	1	04/02/2015	13/05/2030	15 ans	2015				1		Très social
S/Total	22						11	1	7	3	
IMMEUBLE EN BAIL PST											
63, rue de Rouffach - 68200 MULHOUSE	1				1999				1		PST
						F1	F2	F3	F4	F5	
TOTAL LOGEMENTS DIFFUS	58					4	26	6	17	5	

Nombre de logements occupés au 31 décembre 2015 : 55
 Nombre de logements en travaux : 1
 Nombre de logements en cours d'attribution : 2

136 personnes (71 adultes et 65 enfants) bénéficient actuellement d'un logement réhabilité mis à leur disposition par notre Association.

Elles représentent **55 ménages** composés de :

- **16 couples (et 35 enfants)**
 - **23 femmes seules (et 23 enfants)**
 - **16 hommes seuls (et 7 enfants)**
- **65 %** Ressources de substitution (Assédict, RSA, API, AAH)
 - **33 %** Emploi précaire (16 % en CDI, 13 % en CDD, 4 % en intérim)
 - **2 %** Retraités

D'origine étrangère pour 36 % d'entre eux.

Leur provenance

	Ménages	
Du parc privé	21	38 %
Du parc public	10	18 %
De l'hébergement par un tiers	9	16 %
De l'hébergement d'urgence, institutionnel ou en foyer	7	13 %
D'un relogement dans le parc Aléos	3	5,5 %
Maintenues dans le logement	3	5,5 %
Ancien propriétaire	2	4 %

Les motifs de demande de logement

- Nécessité de quitter un précédent logement
- Sortir du mode de fonctionnement collectif en foyer/résidence sociale
- Pas de garant à proposer aux propriétaires privés
- Dettes antérieures
- Echec en logement (expulsion en cours)
- Souhait d'un logement plus décent, de meilleure qualité

- Montant élevé des loyers antérieurs.

Mouvements des locataires en 2015

16 entrées

- 4 couples avec enfants (15 personnes)
- 3 femmes seules
- 2 femmes avec enfants (5 personnes)
- 3 hommes seuls
- 4 hommes seuls avec enfants (8 personnes)

Origine de la demande

- CMS Conseil Général (5)
- Autre association (1)
- Secteur Intervention Sociale Aléos (2)
- Hébergement institution (1)
- Actilog (5)
- Ville de Mulhouse (1)
- Commune de Blotzheim (1)

Logement ou hébergement antérieur

Hébergement en foyer	2
Parc privé	3
Parc public	2
Hébergement chez un tiers	6
Autres	2
Propriétaire	1

Motif principal de la demande

Sans logement	6
Première installation	4
Raison économique	2
Raison familiale (naissance, rupture...)	2
Logement insalubre	1

Expulsion	1
-----------	---

10 ménages ont quitté leur logement durant l'année 2015.

Maîtrise d'ouvrage associative

Inauguration et mise en service des logements dans l'ancien Tribunal Cantonal de Cernay

Le 27 février 2015, Aléos célébrait l'achèvement du chantier du Tribunal de Cernay démarré quatorze mois plus tôt, à l'occasion d'une visite inaugurale à laquelle était convié l'ensemble des élus et partenaires engagés sur ce projet.

Cette opération se distingue par la dimension fonctionnelle des espaces : le rez-de-chaussée accueille en effet les nouveaux services de l'Association de Médecine du Travail de Cernay-Thann-Masevaux, alors que les étages ont permis de créer 4 appartements (1 F2, 1 F3 et 2 F4) à loyer très social, chacun des logements ayant été doté d'équipements destinés à réduire les consommations de flux et d'énergie dans le but de limiter les charges des futurs locataires.

La Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France, notamment, ont apporté leur soutien afin que cette offre nouvelle de logements demeure financièrement compatible avec les normes requises en termes d'habitat durable. D'autres partenaires comme la DRAC Alsace ou la Fondation du Patrimoine se sont investis dans la mise en valeur et la sauvegarde de l'édifice, permettant d'associer à cette opération un chantier d'insertion chargé de traiter certains éléments architecturaux (peinture des plafonds et moulures, des châssis de fenêtres, des ferronneries intérieures et extérieures,...).

Les locaux tertiaires ont ainsi pu être livrés à la date du 1^{er} février 2015 et les quatre logements ont trouvé preneur dès le mois suivant.

Ainsi s'achève un projet initié dès 2012, ayant su concilier préservation d'un patrimoine et production d'une offre locative au bénéfice des ménages les plus modestes.

Projet de transformation d'un immeuble dégradé en résidence sociale de 16 logements à Mulhouse

Propriétaire de plusieurs immeubles inoccupés, la Ville de Mulhouse s'était rapprochée d'Aléos afin d'étudier les conditions d'une possible réintroduction de ces biens sur le secteur des logements locatifs aidés.

C'est ainsi qu'en contrepartie d'un échange foncier, une cession à l'euro symbolique a pu intervenir concernant un immeuble devenu insalubre au 16, rue Gutenberg. Après s'être attachée à nettoyer et sécuriser le site, Aléos envisage de traiter l'intégralité du bâtiment en vue de disposer d'un ensemble regroupant sur quatre niveaux 16 nouveaux studios, ainsi qu'une salle d'activités localisée au sous-sol dans un espace reconfiguré et accessible.

A l'issue des travaux, l'immeuble réhabilité aura vocation à accueillir, avec le statut de résidence sociale, une pension de famille de 16 places, dont la gestion et l'animation seront assurées par l'Association ALSA (Association pour le Logement des Sans-Abri), qui dispose d'une expérience professionnelle reconnue à l'égard de personnes en grande précarité soumises à un risque de marginalisation.

En outre, une fois l'opération terminée, la Ville prévoit de créer au pied de la résidence une liaison verte permettant de rejoindre plus facilement d'autres secteurs urbains limitrophes.

Ce programme sera porté par un financement PLAI et bénéficiera de soutiens émanant de M2A et de la Fondation Abbé Pierre. Sa livraison est prévue pour le second semestre 2017.



Rénovation d'un immeuble ancien inoccupé dans le quartier Fonderie à Mulhouse

Selon une démarche identique à celle précédemment citée, la Ville de Mulhouse a confié à Aléos la mission de restaurer un immeuble situé au 45, rue du Manège, après requalification du rez-de-chaussée et démolition partielle d'une partie arrière.

Le projet consiste ici également en une restauration complète du bâti avec changement des fenêtres et ravalement des façades. La partie située à l'arrière, comprenant de l'amiante, sera partiellement neutralisée et évacuée.

Parmi les 4 niveaux, le rez-de-chaussée accueillera un logement de type F3, alors que les étages recevront chacun un F2 composé comme suit : un hall d'entrée, une salle de bain / WC, une cuisine, un salon et une chambre.

Les travaux prévus pour 2016 représenteront une moyenne (hors honoraires) de 70 000 € H.T. par logement et bénéficieront d'un soutien de l'ANAH.

Remise à niveau d'une maison en bande à Mulhouse

Dernier bien à être rétrocédé par la municipalité, cette petite maison sise au 25, rue de Kingersheim, laissée vacante depuis plusieurs années, fait actuellement l'objet d'un panel de travaux devant mener à la création d'un logement individuel de 3 pièces.

Le chantier, démarré en avril 2015, devrait être réceptionné mi-2016.

Bail à réhabilitation d'une maison de ville à Mulhouse

Localisée dans le quartier Gare, à proximité du canal au 4, rue des Noyers, cette maison patrimoniale comprenant 3 niveaux d'étage nous a cette fois été confiée par le biais d'un bail à réhabilitation d'une durée de 18 ans.

Aléos aura pour mission de rénover et remettre aux normes les appartements existants. A terme, trois nouveaux logements de 5 pièces proposant un loyer très abordable (LCTS) pourront être remis sur le marché.

Parmi les travaux programmés figurent entre autres :

- l'isolation du plafond du sous-sol et l'installation d'un nouvel éclairage économe en énergie,
- la création de celliers individuels en cave,
- le traitement de la cage d'escalier (peinture, vitrification des marches, mise en conformité du tableau électrique,...),
- le réaménagement de l'espace cuisine, la création d'une nouvelle salle d'eau dans chacun des 3 appartements,
- l'isolation en périphérie des logements,

- la réfection de l'ensemble des installations électriques,
- la mise en place de chaudières murales au gaz (sauf RDC),
- l'installation d'une VMC dans les pièces humides,
- la fourniture et pose (partielle) de parquets stratifiés et la vérification des menuiseries intérieures,
- la modification de l'accès aux combles au dernier niveau,
- la révision de la toiture, le remplacement de gouttières et le nettoyage des chenaux,
- la remise en peinture de la façade.

La consistance prévisible des travaux mobilisera une dizaine de corps de métiers et fera l'objet d'un appel d'offres au début de l'an prochain, les premières interventions d'entreprises étant pressenties pour le second semestre 2016.

D'un point de vue financier, la masse des travaux ne devrait pas excéder 200 000 € H.T. et l'aide de l'ANAH se situer autour de 150 000 €.



Réhabilitation du foyer de Riedisheim en résidence sociale

Parmi l'ensemble des sites d'hébergement que possède et gère l'Association, le foyer de Riedisheim est aujourd'hui l'un des tout derniers établissements (avec le foyer La Régio à Saint-Louis) à n'avoir pas subi de profondes transformations depuis les années 1990. C'est aujourd'hui chose faite avec le démarrage en juillet 2015 d'un projet de transformation des 98 chambres en une résidence sociale composée de 60 nouveaux studios.

Dans le but de répondre aux préoccupations d'un public avançant en âge, la future résidence se verra dotée d'un ascenseur extérieur appelé à desservir les trois niveaux d'étage. Cet équipement, inséré dans une structure tout en béton, participe d'un effort de mise aux normes de l'accessibilité handicapés au niveau de l'ensemble du bâtiment (RC + 3 étages).

A terme, la résidence devrait recueillir la certification BBC Rénovation, ce qui implique une isolation des façades et la pose de nouvelles menuiseries extérieures en PVC. A l'intérieur, vu l'importance des travaux à réaliser, de nouveaux réseaux internes de

distribution des fluides ont été dessinés ; seule la production de chaleur collective restera assurée par la chaudière de la copropriété à laquelle le bâtiment est raccordé.

Les 60 futurs studios ont été étudiés pour offrir un maximum de confort individuel à leurs occupants ; ils seront notamment pourvus d'une cabine sanitaire intégrée répondant aux derniers standards d'accessibilité, d'entretien et d'hygiène.

Sur un plan financier, l'ensemble des travaux s'inscrit, hors honoraires, dans une enveloppe globale de 2 700 000 € T.T.C. sous financement PLAI. L'aide de l'Etat se chiffre à hauteur de 480 000 € et s'accompagne du soutien de Mulhouse Alsace Agglomération et de la participation du Département, à hauteur respectivement de 126 000 € et 60 000 €. Le solde sera assuré par des prêts en provenance de la Caisse des Dépôts et d'Action Logement.

Confortement de la résidence sociale « La Rochelle » à Mulhouse-Bourzwiller et création d'un parking

En 2012, à la suite d'un acte intentionnel de malveillance, un violent incendie s'était déclaré au niveau des abris-préaux, endommageant sérieusement les façades et rendant inexploitable une vingtaine de studios sur les 120 unités que compte la structure.

Après la remise en état des appartements, il a été décidé de convertir le premier préau en une enceinte protégée de toute intrusion du public. Un remarquable travail de métallerie a permis de délimiter l'endroit et ses accès au moyen de panneaux perforés monté sur le socle béton périphérique au local, valorisant au passage le caractère sécuritaire de ce local non accessible aux résidents.

L'usage du second préau a de la même façon été abandonné en faveur de la création à cet endroit d'une grande salle d'accueil et de réunion dotée de toutes les commodités réglementaires. Les travaux terminés, celle-ci offrira la possibilité de recevoir dans un espace ouvert à la lumière une centaine de personnes. Ce nouvel équipement sera également mis à disposition d'autres associations pour la tenue d'animations ou d'assemblées ; il symbolise dès à présent un lien supplémentaire reliant la résidence aux quartiers alentours.

Par ailleurs, Aléos s'est trouvée en mesure de pouvoir procéder à la création d'un parking extérieur clôturé de 28 places situé en face de la résidence et rejoignable depuis une passerelle à accès contrôlé. Cet espace de stationnement bénéficiera d'un traitement d'enrobés et d'ilots de verdure ; un abri en dur est de plus prévu afin de mettre à l'abri une vingtaine d'engins motorisés ; il viendra en complément du local à vélos récemment ouvert sous l'aile B.

Par la même occasion, une zone située entre les deux ailes sera aménagée en une aire sécurisée dévolue aux personnes handicapées ainsi qu'aux salariés de la résidence. Ces aménagements permettront de convertir des locaux précédemment dédiés aux réunions et à l'entreposage des deux-roues en 2 studios supplémentaires flambant neufs.

Ces réalisations représentent un coût d'environ 580 000 €, partiellement couvert par les indemnités d'assurance. Elles ont pour but de conférer à l'ensemble une identité plus conviviale et de valoriser l'ancrage du bâti dans ce parc urbain encore en devenir.



D'une façon plus générale, l'Association consacre régulièrement une partie de ses investissements à l'amélioration des structures et des équipements, afin que ceux-ci se prêtent au mieux à l'élargissement des prestations qu'il convient de proposer à des usagers séjournant parfois durablement dans nos résidences.

Jean-Luc OREFICE
Responsable Développement

Eric MEYER
Dirigeant Pôle Patrimoine / Sécurité



SECTEUR SANTE

LITS HALTE SOINS SANTE (L.H.S.S.)

LE GINKGO

ILLZACH-MODENHEIM

Missions :

- Assurer un hébergement temporaire, adapté aux soins, le temps nécessaire au rétablissement du résident
- Permettre un accompagnement social individualisé.

Objectifs :

- Maintenir ou redonner le plus haut niveau d'autonomie
- Proposer des soins infirmiers adaptés
- Offrir une alimentation équilibrée
- Aider aux démarches médicales, administratives et sociales
- Contribuer à l'accès aux soins non délivrés par la structure (prise de rendez-vous,...)
- Accompagner et aider aux déplacements
- Préparer des conditions de sortie favorables à une réinsertion sociale.

Admissions : 88 demandes ont été adressées aux LHSS

67 résidents ont été admis aux LHSS en 2015.

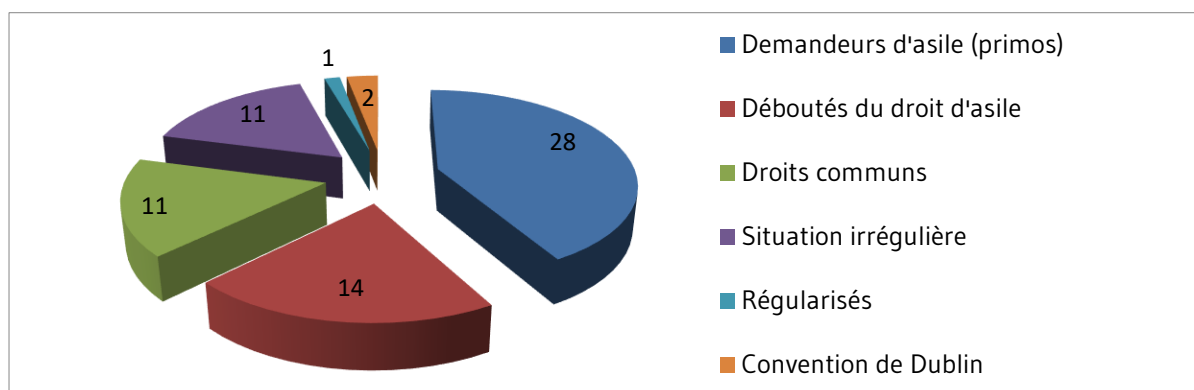
36 hommes
31 femmes

Moyenne d'âge : 45 ans
Moyenne d'âge : 39 ans

La personne la plus âgée avait 68 ans, la plus jeune, 19 ans.

Situation sociale à l'admission

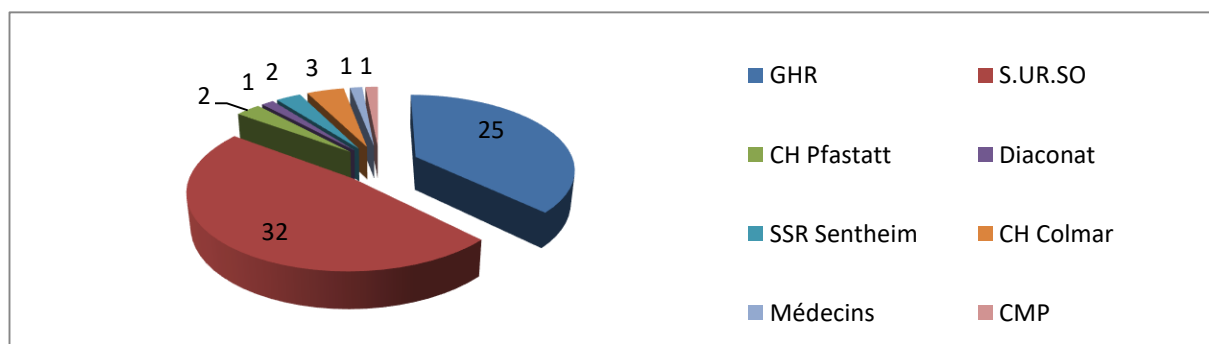
Les situations sociales de nos résidents à l'admission sont diverses. La majorité d'entre eux sont transférés directement de l'hôpital ou de S.UR.SO.



Services prescripteurs

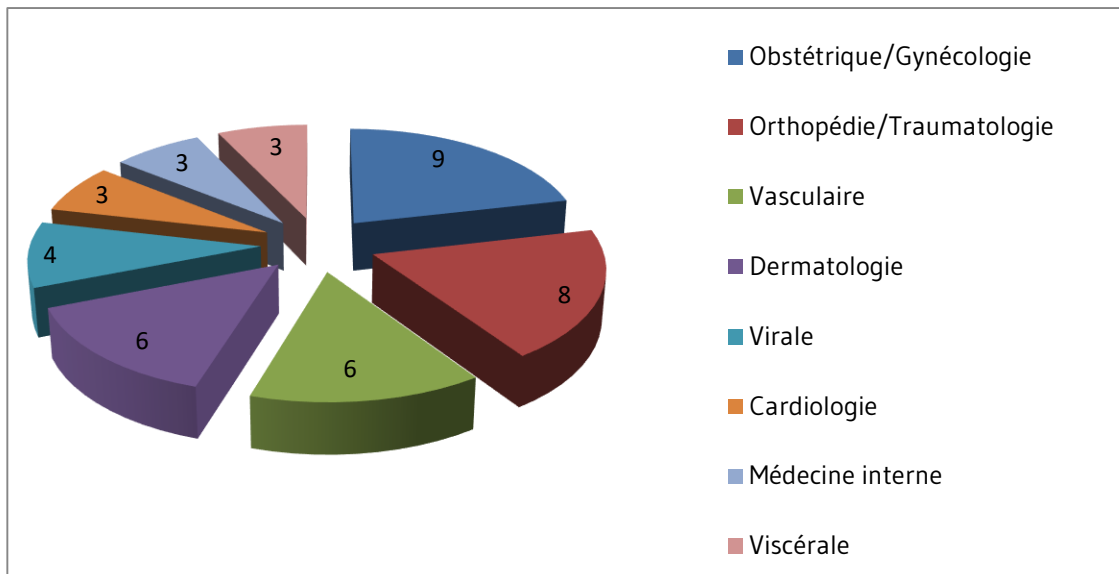
Le Service d'Urgence Sociale (S.UR.SO) assure 48 % de nos admissions.

Le Centre hospitalier du GHR de Mulhouse représente 37,5 % des admissions des LHSS.



Nos résidents sont orientés depuis divers services. Le service d'orthopédie et de traumatologie représente la majorité de nos admissions avant le service de cardiologie.

Principales pathologies accueillies



Taux d'occupation

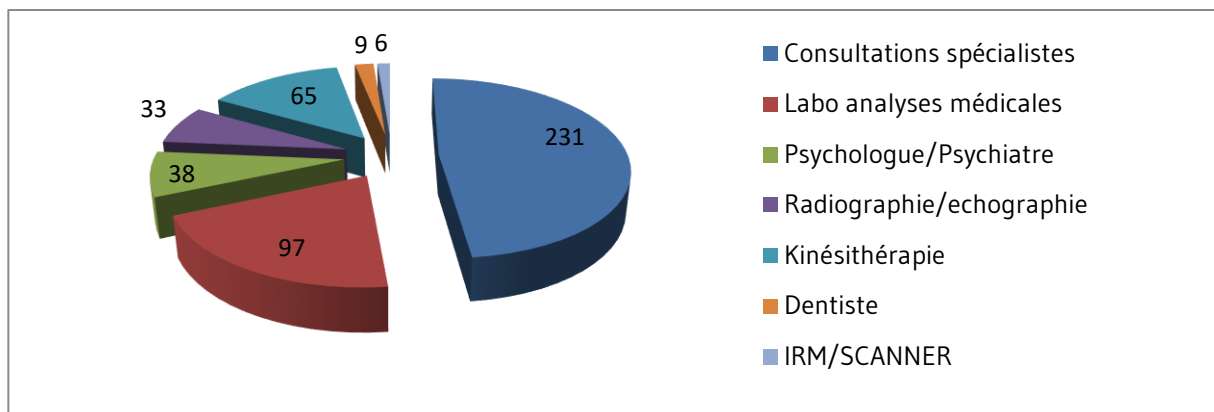
Le taux d'occupation des LHSS en 2015 est de 83 %.

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour pour 2015 est de 69 jours. La durée de séjour la plus longue a été de 614 jours, la plus courte de 2 journées.

Accompagnement médical

L'infirmière a réalisé 236 actes en prise de rendez-vous divers et en accompagnements physiques pour des examens.



En 2015, 20 passages aux urgences ont été nécessaires.
 Les consultations chez des spécialistes concernent les ophtalmologues, cardiologues, pneumologues, oncologues, gynécologues,...

Accompagnement social

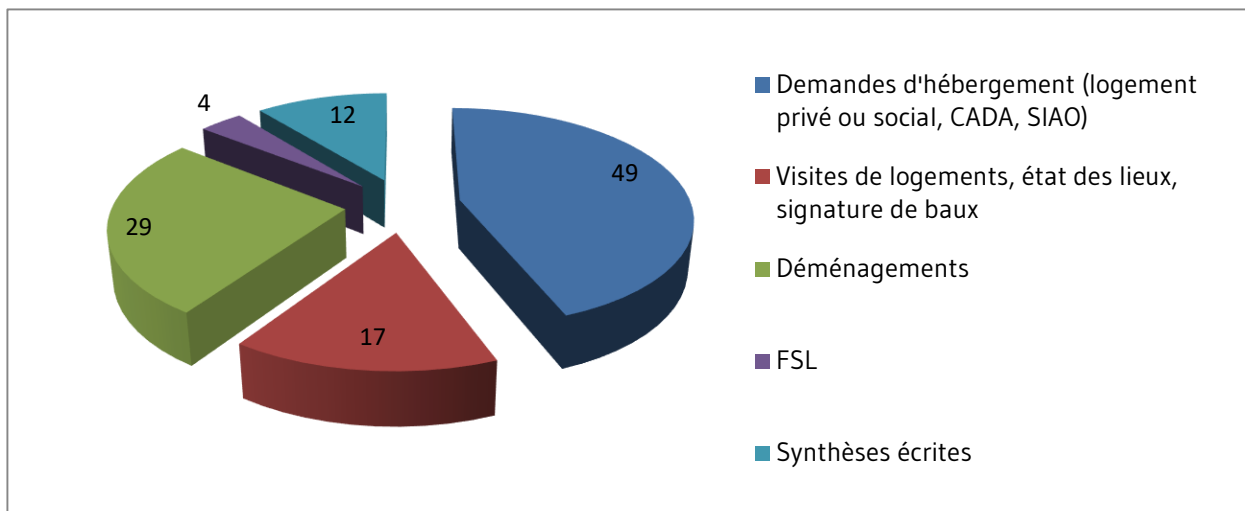
La participation à la veille sociale, une fois par semaine, a permis d’orienter des personnes vers notre structure ou de trouver des solutions de sortie pour nos résidents.

La collaboration avec le 115 se passe de manière constructive et enrichissante.

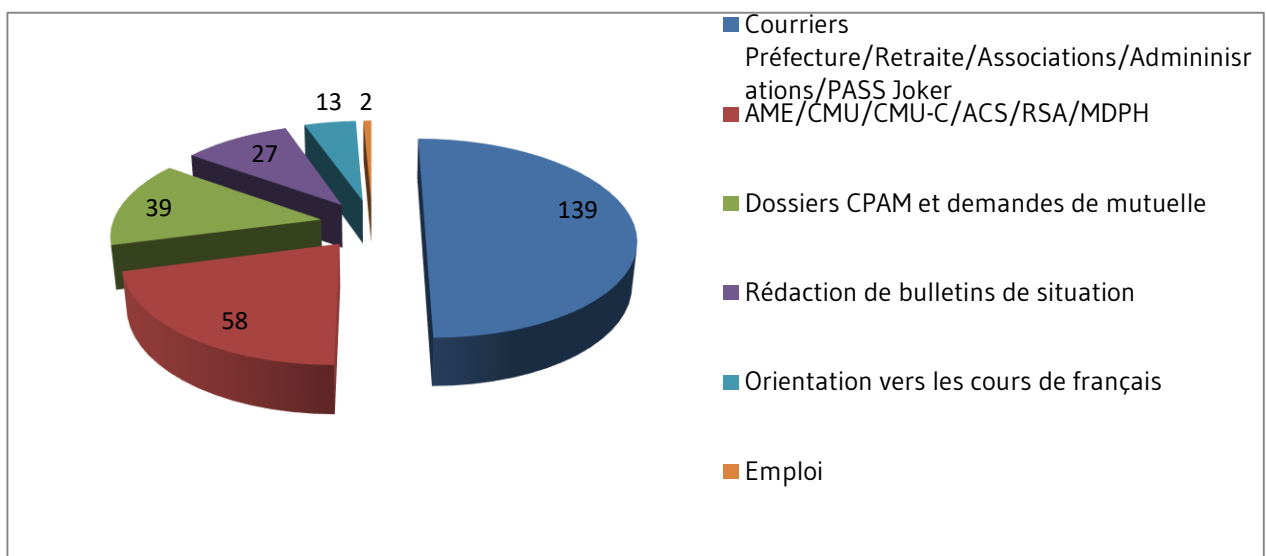
Des accompagnements réguliers, hors les murs, occupent un temps non négligeable de notre travailleur social, en plus des entretiens intra-muros.

Cela représente 584 actions, concernant :

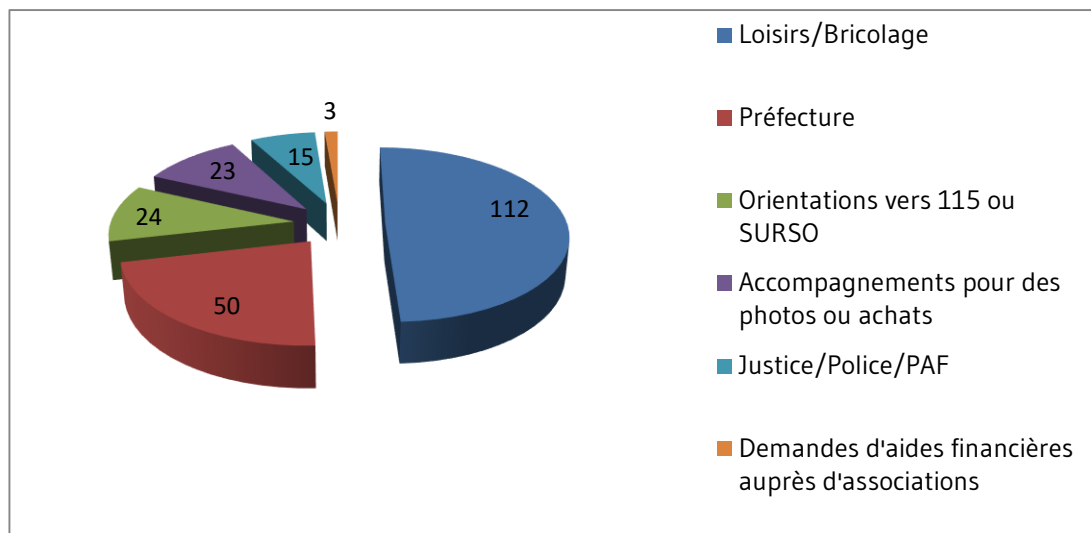
Le logement :



Les courriers :



Les accompagnements physiques et autres :



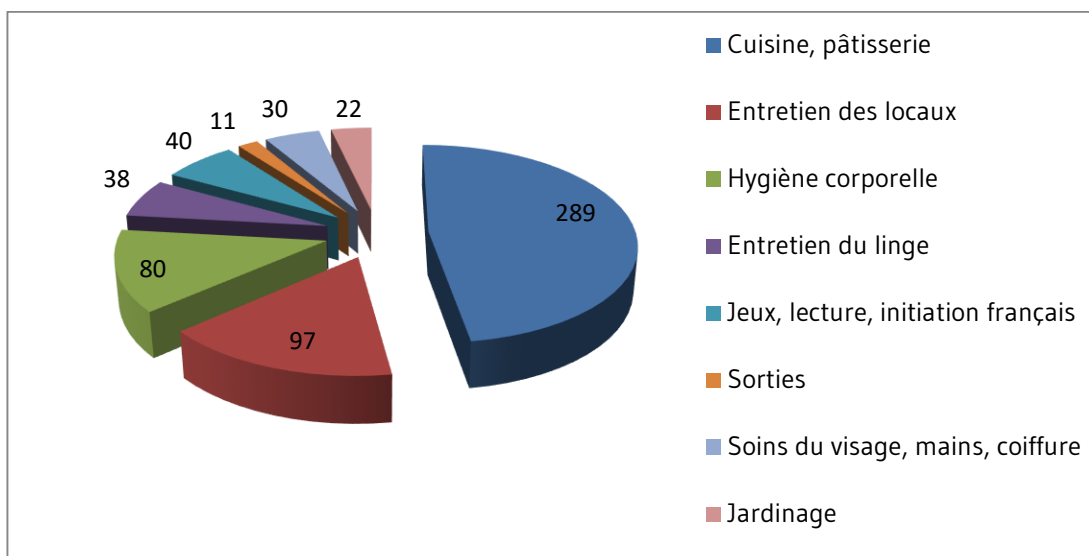
Ateliers pédagogiques

496 actions pédagogiques ont été réalisées en 2015.

Les ateliers pédagogiques et des sorties permettent aux résidents de contribuer à la vie collective et de préparer la sortie avec une autonomie plus grande.

- La Banque Alimentaire nous fournit les ingrédients pour l'organisation des ateliers cuisine avec éducation à l'hygiène alimentaire et connaissance des régimes,
- Des ateliers d'hygiène corporelle visent à reprendre conscience de son corps et retrouver une image de soi positive,
- Des ateliers « entretien du linge et des locaux » offrent de ressentir un bien-être sur son lieu de vie.

Les sorties permettent d'organiser le déroulement de la journée, en y introduisant la préparation des repas, la prise de médicaments, des injections et les précautions à prendre pour le transport de ceux-ci.



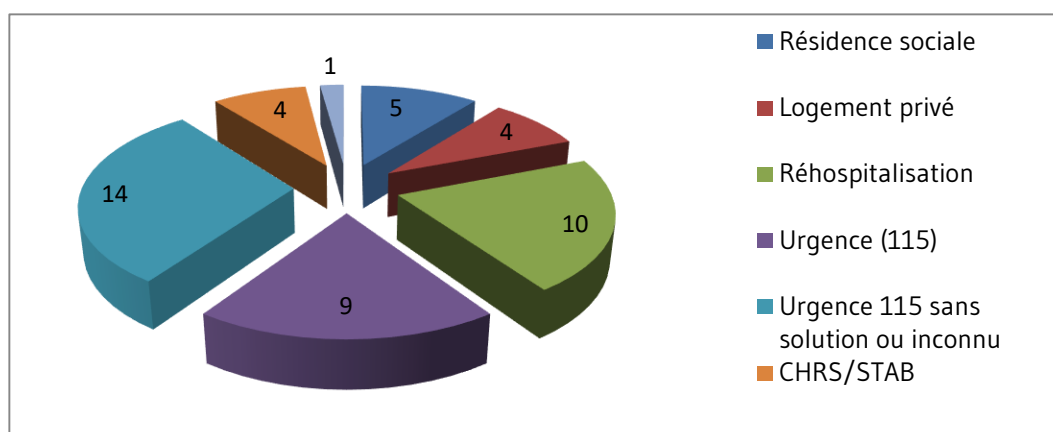
Sorties

64 résidents sont sortis des LHSS au 31 décembre 2015 (bilan au 31 décembre).

L'accompagnement social a permis d'orienter les résidents vers des structures adaptées à leur situation.

Sur les 23 personnes qui ont été orientées vers le 115, 14 personnes sont restées sans solution à la sortie.

Concernant les droits communs, 4 personnes étaient toujours présentes au 31 décembre 2015 et dans 100 % des cas, une solution de sortie a été trouvée.



Etat de santé à la sortie

Concerne les 64 résidents sortants :

- 32 résidents sont partis avec une amélioration de leur état de santé,
- 26 résidents, dont l'état de santé était stable, ont quitté l'établissement,
- 6 résidents ont enregistré une aggravation de leur état,

- 10 résidents ont dû être réhospitalisés.

Claudine NAEGELEN
Dirigeant Secteur Santé

APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT) LE GINKGO ILLZACH-MODENHEIM

Missions :

- Assurer un hébergement temporaire, adapté aux pathologies, le temps nécessaire au rétablissement du résident
- Engager l'ouverture des droits sociaux
- Permettre un accompagnement social personnalisé.

Objectifs :

- Remobiliser et développer le plus haut niveau d'autonomie
- Aider aux démarches médicales, administratives et sociales
- Promouvoir l'éducation à la santé (éducation thérapeutique,...)
- Contribuer à l'accès aux soins (prises de rendez-vous, conseils,...)
- Accompagner et aider aux déplacements
- Proposer des aides adaptées (IDE libérales, ADVF, livraison des repas,...)
- Préparer des conditions de sortie favorables à une réinsertion sociale.

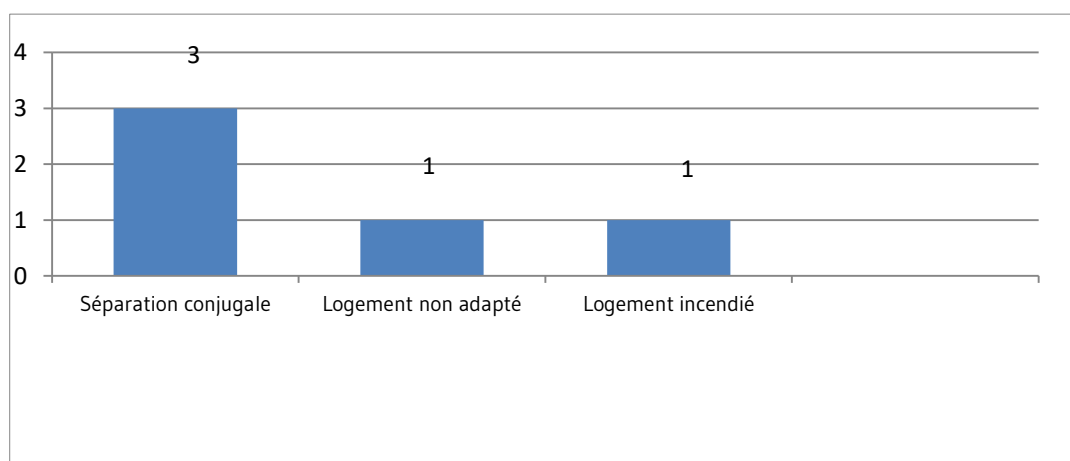
Admissions : 10 demandes ont été adressées aux ACT.

5 résidents ont été admis aux ACT en 2015 (ouverture de la structure en juin 2013).

2 hommes
3 femmes

Moyenne d'âge : 55.7 ans
Moyenne d'âge : 42 ans

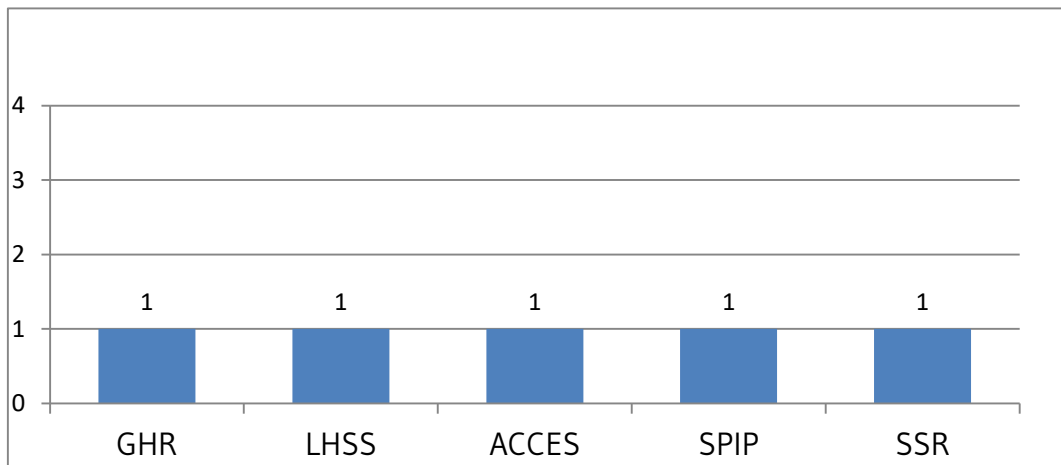
Situation sociale à l'admission



Les résidents accueillis sont des personnes de droit commun en situation de précarité. En 2014, 86 % de nos admissions venaient des LHSS après une demande des services hospitaliers.

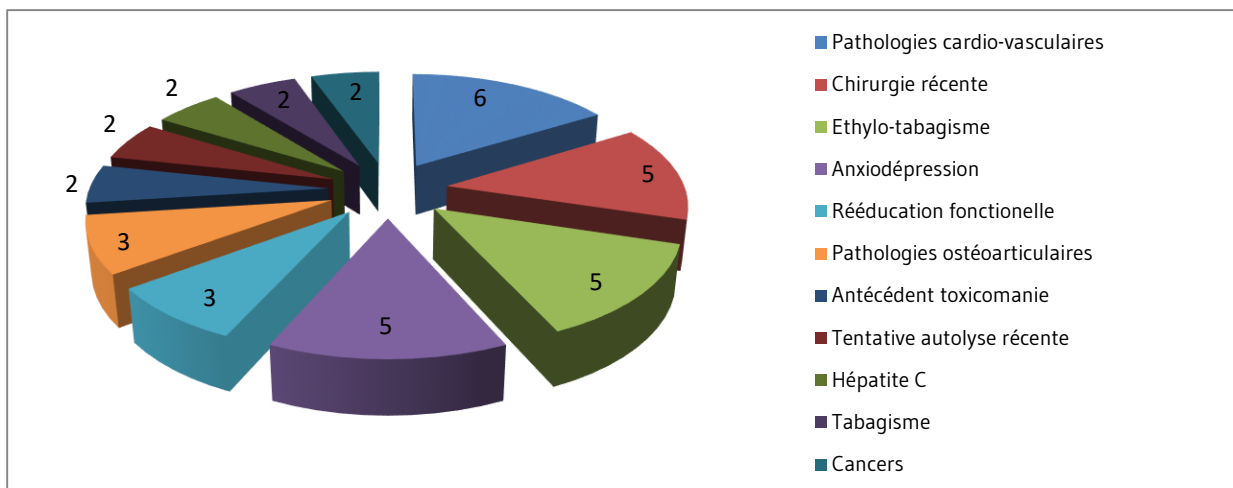
En 2015, seule une personne a transité par les LHSS.

Services prescripteurs



La prise en charge aux ACT est conditionnée par un problème de santé chronique avec l'acceptation par le résident de suivre une démarche d'éducation. Elle permet de progresser dans la connaissance de sa/ses pathologie(s) et dans l'autonomie de sa prise en charge.

Principales pathologies accueillies



Les résidents présentent, la plupart du temps, des poly-pathologies ; 41 pathologies ont été recensées, soit une moyenne de 4 par personne. La complexité des pathologies associées demande du temps et une éducation thérapeutique hiérarchisée et continue.

Taux d'occupation

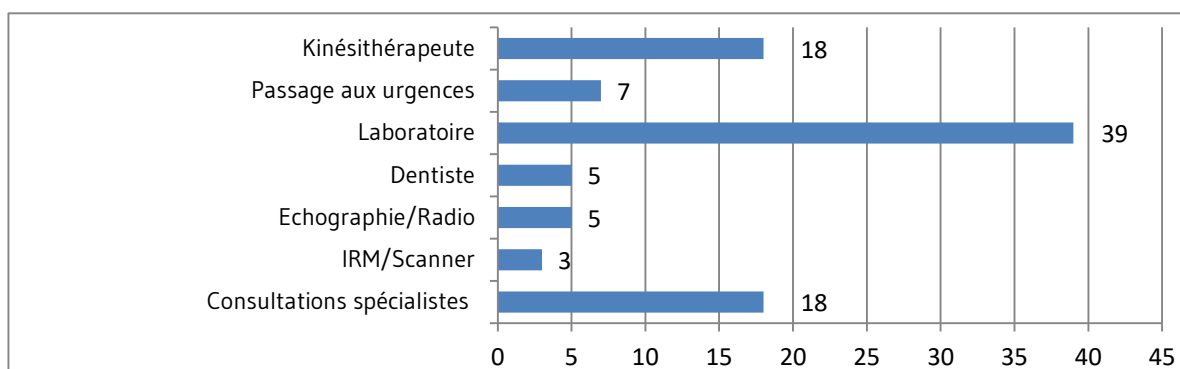
Le taux d'occupation des ACT en 2015 est de 94 %.

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour pour 2015 est de 301 jours. Elle est conforme aux textes concernant les ACT qui fixent la durée de prise en charge entre 6 mois et 2 ans.

Accompagnements

Des accompagnements physiques ou téléphoniques sont effectués avec les résidents. L'organisation des consultations et des rendez-vous sociaux se fait avec l'aide du personnel jusqu'à l'autonomie des résidents.



Les consultations chez des spécialistes concernent les ophtalmologues, cardiologues, pneumologues, oncologues, gynécologues, dermatologues,...

Accompagnement social

Au cours de l'année 2015, un résident a bénéficié d'une intervention en urgence car à son arrivée, il n'avait plus de ressources ni de couverture maladie. Des droits au RSA et à la CMU-B/CMU-C ont ainsi été mis en place.

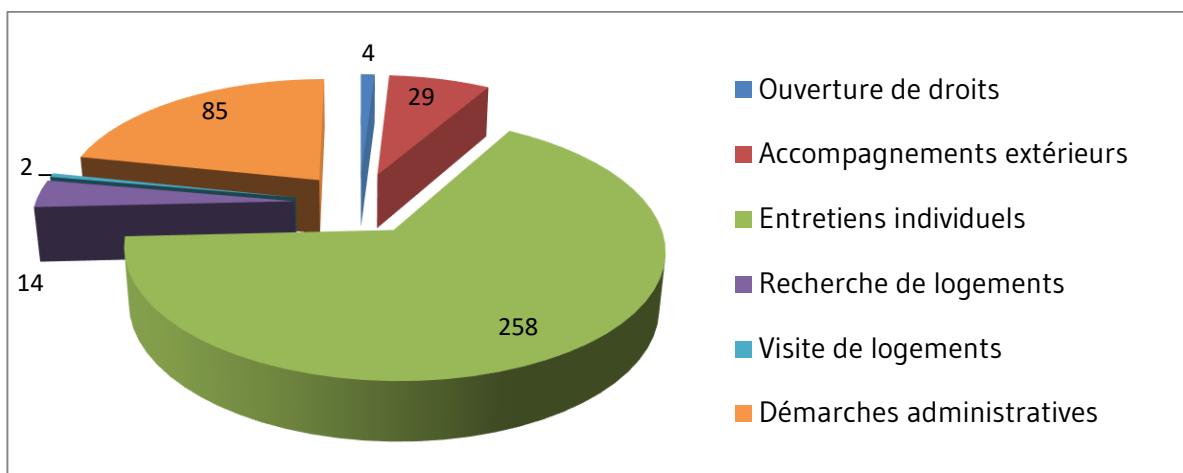
Un résident a ouvert des droit à l'ACS, ayant ainsi la possibilité d'adhérer à une complémentaire santé.

Enfin, une personne a obtenu une reconnaissance de travailleur handicapé ainsi que le versement de l'AAH.

De nombreuses démarches administratives ont été réalisées en lien avec les services pénitentiaires, la CAF, la CPAM, la Banque de France, mais également avec les bailleurs sociaux au moment de la sortie des résidents (demande de FSL, dossier APL).

Certaines situations ont nécessité un accompagnement physique auprès d'administrations, ou encore lors d'une visite de logement, ainsi qu'au moment du déménagement.

Une fois les personnes sorties du dispositif ACT, elles continuent à bénéficier d'un accompagnement social durant quelques semaines, afin de faciliter l'installation en logement et en attendant qu'un relais efficace puisse se mettre en place.



Prise en charge

Psychologue

La psychologue intervient 4 heures par semaine aux ACT. Elle a procédé à 45 entretiens individuels formels.

Parfois, des rencontres « fortuites » dans les couloirs ont permis de rentrer en contact avec les résidents réticents à un entretien programmé.

Ateliers pédagogiques

Des ateliers « Entretien du linge et des locaux » permettent aux résidents d'avoir un lieu de vie propre et agréable. Cet accompagnement se fait de manière progressive afin d'impliquer la personne. A la sortie des ACT, il est souhaitable qu'elle puisse se prendre en charge de manière autonome.

Pour l'hygiène corporelle, les aides-soignants interviennent en cas de besoin.

Ils s'assurent que les résidents disposent du matériel d'hygiène nécessaire aux soins du corps.

Coordination avec le médecin

Des rencontres régulières sont organisées avec le médecin coordinateur qui fait le lien avec les médecins hospitaliers. Il éduque la personne à la connaissance de sa/ses maladie(s), explique les traitements et précautions à prendre. Il écoute et répond aux questions des résidents, leur explique les résultats des différents examens s'ils le souhaitent.

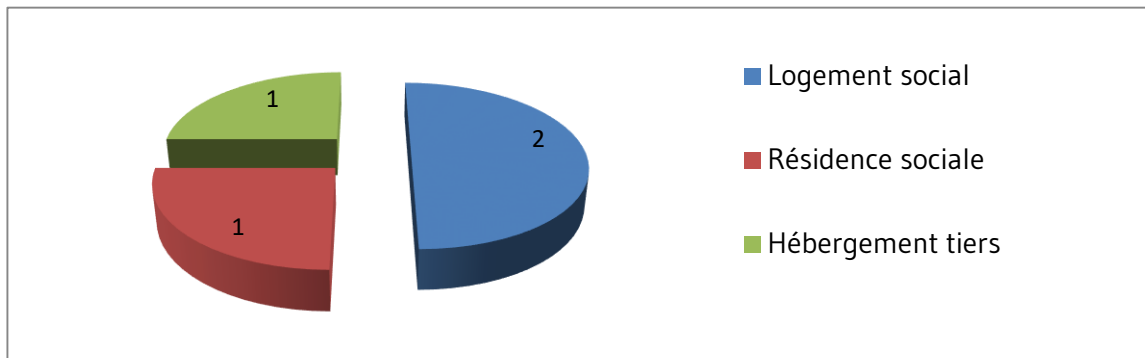
Réunions de service

Lors de la réunion de service mensuelle, une synthèse médicale et sociale est présentée à l'équipe. Des discussions permettent d'avancer et de progresser dans la prise en charge des résidents.

Sorties

4 résidents sont sortis des ACT au 31 décembre 2015.

L'accompagnement social a permis d'orienter les résidents vers des structures adaptées à leur situation.



Il est fréquent que les résidents, après leur sortie, donnent de leurs nouvelles par téléphone. Un résident nous a remis un texte parlant de sa prise en charge aux ACT, où il exprime à quel point la structure a été un « tremplin » pour lui vers une meilleure santé et la reprise d'un travail.

Claudine NAEGELEN
Dirigeant Secteur Santé

"PLATEFORME SANTE"

LE GINKGO

ILLZACH-MODENHEIM

Courant 2012, la Coordination Santé, ouverte depuis janvier 2010, change de dénomination. Capitalisant sur cette expérience, l'Agence Régionale de Santé, dans le champ d'action du Contrat Local de Santé de la Ville de Mulhouse, suggère le développement de notre démarche sous la forme d'une mutualisation structurée intitulée "Plateforme santé", élargissant son bénéfice aux publics isolés de différentes associations présentes localement comme ADOMA, la Fondation de l'Armée du Salut, l'Association pour le Logement des Sans Abri, ...

Objectif général ... Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, en créant les liens pertinents, l'interface nécessaire entre l'approche sociale et celle médicale, à des fins de prise en compte adaptée des personnes désaffiliées en structures d'hébergement et en logements adaptés.

Déroulement de la mise en œuvre de l'action.

De janvier 2010 à juin 2012

Déclinaison de l'action sur les sites Aléos suivants :

- Résidence "Le Rhône" (73, rue du Rhône – 68300 SAINT-LOUIS)
- Résidence "Les Cigognes" (27, boulevard Stoessel – 68200 MULHOUSE)
- Résidence "Les Capucines" (1, rue du Bourg – 68100 MULHOUSE)
- Résidence "L'Ecluse" (4, rue de l'Ecluse – 68200 MULHOUSE)
- Résidence « Le Vieil Armand » (81, avenue Charles de

Gaulle – 68700 CERNAY)

- Foyer "Albert Schweitzer" (6, rue de la Charité – 68400 RIEDISHEIM)
- Résidence "Vauban" (124, rue Vauban – 68100 MULHOUSE).

Juillet 2012

Mise en perspective de l'action sur les sites d'ALSA et de l'Armée du Salut avec les responsables des organismes partenaires.

Prise de fonction de *Nasira Guehama, infirmière DE*

Extension de l'action sur les sites Aléos suivants :

- Résidence « Les Romains » (173, rue des Romains -68200 MULHOUSE)
- Résidence "La Rochelle" (18, rue Jean Grimont – 68200 MULHOUSE).

Septembre 2012

Prise de fonction de *Marie-Christine Biehlmann, infirmière DE, secteur psychiatrique*, sur les sites d'ALSA et de l'Armée du Salut

- Résidence Le Bon Foyer (24, rue de l'Île Napoléon -68070 MULHOUSE)
- Résidence ALSA "SAH, Maisons relais, accueil... ".

Octobre 2012

Démarrage de la prestation sur les sites de l'ALSA et de l'Armée du Salut.

De février à juin 2013

Rencontre avec les équipes de direction et éducatives d'ADOMA. L'organisation et le plan de service sont mis en place.

Un travail est mené sur les lignes directrices des actions de prévention santé et de mise en lien avec les réseaux partenaires.

Septembre 2013

Avril 2014

Démarrage de la prestation sur les sites d'ADOMA

- Résidence "Le Soleil" (19, rue Hubner 68200 - MULHOUSE)
- Résidence "Mélusine " (21, rue d'Ensisheim - 68100 MULHOUSE)

Démarrage de la prestation sur un site d'ADOMA

- Résidence « Europe » (4, rue d'Amsterdam – 68000 COLMAR)

Septembre 2014

Démarrage de la prestation sur un site d'ADOMA

- Résidence « Les Vignes » (18, rue de l'Entlen - 68040 INGERSHEIM).

ACTIONS INDIVIDUALISEES / Bilan quantitatif ...

Sites

Nombre de
bénéficiaire
s
au
31/12/20
15

Situations relevées

Traitements soutenus

ALSA	119	Problèmes ophtalmologiques, état dépressif sur alcoolisme chronique, problèmes alimentaires, état de fatigue générale, non observance de traitements. Problèmes d'addictions à différentes substances. Altération de l'état général.	Conseils d'hygiène, hygiène alimentaire. Accompagnement physique régulier chez le médecin traitant et lors d'examens médicaux. Orientation et accompagnement des bénéficiaires au Centre d'Examens pour des bilans de santé.
Armée du Salut	67	Problèmes d'addictions (drogue, (alcool,...), usage détourné des opiacés, prise de benzodiazépine pour leurs effets sédatifs, problèmes bucco-dentaires, troubles ou souffrances psychologiques.	Orientation vers le médecin traitant, dépistage diabète, bilan de santé, remobilisation des personnes pour reprise de traitements, appel au SAMU, HDT, transmission d'informations aux services hospitaliers, mise en place de suivis psychiatriques, relations avec les différents services d'addictologie. Rendre vigilantes les pharmacies à la délivrance des médicaments. Mise en place d'infirmières libérales. Accompagnement physique lors des différents rendez-vous et aide administrative.
Aléos	362	Dyspnées à l'effort, douleurs articulaires, altération de l'état général avec les effets du vieillissement, syndrome de glissement. Décès de résidents atteints de cancers ou autres pathologies chroniques au niveau vasculaire. Pathologies psychiatriques en augmentation. Problèmes d'addictions de différentes substances.	Accompagnement physique lors de différents rendez-vous, orientation vers le médecin traitant, mise en place d'infirmières libérales, mise en place d'aides à domicile, mise en lien avec le CAP, CSAPA. Le vieillissement entraîne une aggravation des pathologies. Travail avec des partenaires sur les projets de santé (kinésithérapeutes, ophtalmologues, CMP, Centre cardiologique Lalance...). Suivi psychologique et psychiatrique. Mise en place de l'Equipe mobile de santé mentale et d'exclusion sociale. Conseils d'hygiène.
ADOMA (Résidence Soleil et Mélusine depuis le 1 ^{er} janvier	292	Problèmes d'hygiène alimentaire, troubles addictifs, psychologiques et psychiatriques. Bilans de santé au Centre d'Examens de Santé, inobservance thérapeutique,	Mise en place de projets de soins, entretiens et actions individuelles, conseils d'hygiène alimentaire, explication de traitements ou résultats d'examens. Accompagnement physique

2014. Depuis le 1 ^{er} avril 2014 pour Europe et du 1 ^{er} septembr e pour Vignes.)		problèmes d'accès aux soins. Altération de l'état général, problèmes du vieillissement. Hygiène bucco-dentaire.	lors de différents rendez-vous, orientation vers le médecin traitant, mise en place d'infirmières libérales et aide administrative. Ouverture de droits à la Sécurité sociale et aux Complémentaires Santé. Information des usagers sur les risques de leur inobservance thérapeutique. Travail en collaboration avec la CARSAT.
---	--	--	--

ACTIONS COLLECTIVES /

(Actions menées entre le 01/01/2015 et le 31/12/15)

Participation :

<p>Actions santé IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)</p>	<p>Des actions de prévention santé autour de jeux ludiques ont été mises en place en avril en fonction des problématiques relevées comme étant les plus importantes :</p> <p>- Vauban : mise en place d'ateliers et de conseils sur différents thèmes suite aux problématiques relevées dans les résidences : hygiène corporelle, hygiène des locaux, équilibre alimentaire, sport et addictions...</p> <p>Toutes ces journées ont été accompagnées d'un déjeuner partagé entre les résidents, les étudiants infirmiers ainsi que l'équipe gestionnaire.</p>	<p>Participation 81 résidents</p>
	<p>Organisation partenariale en préparation pour le « dépistage diabète » sur les 4 sites suivants : Ecluse (19/11/15) – Les Romains (25/11/15) – Les Cigognes (26/11/15) – Rochelle (24/11/15). Pendant cette action sont présents : une diététicienne, un médecin, l'association Alsace Cardio et France AVC.</p>	<p>Participation 173 résidents</p>
	<p>BON FOYER : le 17/11/15</p> <p>ADOMA Soleil : le 19/11/15</p> <p>PROVENCE 27/11/15</p>	<p>Participation 50 résidents</p> <p>151 résidents</p>

<p>Quinzaine du diabète</p>	<p>Un dépistage du diabète gratuit a été organisé avec la ville de Saint-Louis et Huningue le 17 juin 2015.</p>	<p>29 résidents</p>
<p>Groupe de parole/ « café santé</p>	<p>Un groupe de parole « café santé » a débuté en 2015. Le groupe choisit les thèmes à aborder lors de la prochaine rencontre. Les infirmières préparent et répondent aux questions des résidents. Ces temps d'échanges sont attendus et permettent d'aborder les questions d'addictions. Ces actions offrent également de sensibiliser les résidents à s'intégrer dans des démarches de soins.</p> <p>Une sortie au zoo avec découverte de la faune et la flore a été menée au mois d'octobre. Les résidents se sont organisés et ont préparé leur pique-nique.</p>	<p>Participation 79 résidents</p>
<p>Sur le site de L'Ecluse à Mulhouse et Le Rhône à Saint-Louis</p>	<p>Afin de valoriser le travail des résidents qui s'investissent dans le jardin partagé, nous avons organisé sur le site de l'Ecluse un repas avec les résidents et l'équipe du site grâce aux récoltes obtenues. La préparation de ce repas nous a aussi permis de voir ou de revoir les modes de conservation et des aliments, la préparation des aliments, l'hygiène alimentaire et l'hygiène des mains.</p> <p>Un atelier « participatif » pâtisserie s'est tenu au mois de décembre. Les résidents ont été associés à la construction de l'action. La confection des gâteaux s'est passée dans une ambiance détendue et chaleureuse où chacun pouvait s'exprimer. Les résidents ont pris beaucoup de plaisir à partager leurs « œuvres » avec les autres résidents. Un rappel sur l'hygiène des mains et l'organisation a été proposé aux résidents.</p> <p>Un couscous pour les fêtes de Noël a été organisé avec les résidents des Romains. Cette action a permis aux résidents de faire</p>	<p>Participation 4 résidents + équipe du site</p> <p>12 résidents</p> <p>19 résidents</p>

<p>Sites d'ADOMA</p>	<p>les courses et de préparer les tables pour tous. Une éducation à l'équilibre alimentaire a été faite à cette occasion.</p> <p>L'action « Pause-café autour de la santé », en collaboration avec la CARSAT, a permis d'aborder divers sujets avec les résidents. Elle a été organisée en octobre et en décembre 2015.</p> <p>L'action « Café Gransla » qui a eu lieu en avril et octobre 2015 est un moment d'échange, de discussion autour d'un café. Elle permet aussi de faire connaître la coordinatrice santé aux nouveaux arrivants.</p>	<p>Participation 19 résidents</p> <p>Participation 34 résidents</p>
<p>Bilan de santé (convention CETAF)</p>	<p>Au bénéfice des personnes désaffiliées, il est organisé avec le Centre d'Examens de Santé de la CPAM. Cette démarche inscrite au sein d'un temps convivial (petit déjeuner équilibré), permet de présenter l'interlocuteur du Centre d'Examen de Santé, d'apporter des informations sur le déroulement du bilan et de proposer à terme des inscriptions pour le bilan.</p> <p>Bon Foyer : 13 bilans programmés, dont 2 pour des résidents de plus de 60 ans.</p> <p>Les Romains : 23 bilans programmés, dont 13 pour les plus de 60 ans.</p> <p>La Rochelle : 10 bilans programmés, dont 3 pour des résidents de plus de 60 ans.</p> <p>Saint-Louis : 10 bilans programmés, dont 3 pour des résidents de plus de 60 ans.</p> <p>Le Ginkgo : 10 bilans programmés, dont 3 pour des résidents de plus de 60 ans.</p> <p>ALSA : 10 bilans de santé pour les bénéficiaires.</p> <p>ADOMA : suite aux réunions d'information qui ont eu lieu préalablement sur site, 35</p>	<p>Participation de 69 résidents sur différents sites</p> <p>5 réalisés</p> <p>7 réalisés</p> <p>1 réalisé</p> <p>1 réalisé</p> <p>10 réalisés</p> <p>10 réalisés</p> <p>35 réalisés</p>

	bilans de santé ont été réalisés.	
Promotion de la lutte contre le HIV, les IST et les HEPATITES	<p>Démarche partenariale avec différents stands d'information et d'échanges par le biais de questionnaires ludiques, exposition dans le hall, diffusion d'un film éducatif et dépistage avec le TROD (Test Rapide à Orientation Diagnostique) avec l'association AIDES. Distribution de préservatifs et de plaquettes sur les virus des hépatites et du HIV.</p> <p>Action sur le site de l'Ecluse le 24/11/15 avec ouverture sur le quartier (AFPA, Association ANEB, CSC PAX.....). Mise en place de préservatifs sur 3 sites : Vauban, Riedisheim, Ecluse.</p>	Participation 23 résidents
MELUSINE	<p>Pour la première fois, le BON FOYER a organisé 2 journées d'action, les 13 mars et 3 juillet 2015, de présentation et de dépistage sur le site même. Toute l'équipe du BF s'est mobilisée autour de la coordinatrice et de l'association AIDES pour que ces journées se déroulent de la façon la plus conviviale possible.</p> <p>L'Association AIDES est intervenue sur le site de Mélusine pour se présenter et sensibiliser les résidents à la prévention et/ou au dépistage.</p>	Participation 71 résidents
Intervention CPAM Le Rhône et Le Gingko	Un professionnel de la CPAM est venu présenter la CMU, CMU-C, ainsi que les aides à la mutuelle dont peuvent bénéficier les personnes en précarité. Par la même occasion a été présenté le bilan de santé gratuit de la CPAM.	Participation 54 résidents
Sortie/Bon Foyer	En août, une sortie au plan d'eau de Reiningue a permis aux résidents du Bon Foyer de profiter d'une après-midi privilégiée au calme et au grand air.	Participation 5 résidents
Semaine sur le thème des addictions	Une semaine entière, en 2014, avait été consacrée aux addictions en partenariat avec le Dr Eid du Centre Hospitalier de Pfastatt et son équipe (infirmières et travailleurs sociaux). Aujourd'hui encore cette action a des répercussions auprès des résidents qui	Participation 31 résidents

	interpellent les infirmières coordinatrices pour avoir des informations et souhaitent rencontrer le médecin du centre d'addictologie.	
Atelier dentaire	Une nouvelle action « bucco-dentaire » a été organisée sur les sites de l'Ecluse, des Romains et de la Rochelle. Une étudiante de dernière année en faculté de médecine est intervenue avec une exposition et un diaporama et a répondu aux questions. Elle a procédé sur place à une auscultation avec des explications concernant les aliments à limiter et les conséquences sur l'organisme en cas de non observance de l'hygiène bucco-dentaire. Les explications concernaient aussi les aides apportées par la CPAM et l'ACS pour obtenir une mutuelle ou le service d'aide à la précarité.	Participation 33 résidents

BILAN QUALITATIF / Observations et analyse

... du point de vue de la "Coordinatrice Santé" Marie Christine BIEHLMANN, sites de l'ALSA et d'ADOMA

IMPRESSIONS GENERALES

MES INTERVENTIONS SUR LES SITES « ADOMA »

Cela fait plus de deux ans que j'interviens sur les sites ADOMA.

Mes permanences ont lieu six fois par semaine à quatre endroits différents. La plupart des bénéficiaires ont bien compris ma fonction et n'hésitent plus à me solliciter.

MES INTERVENTIONS SUR LES SITES DE « ALSA »

Après trois ans de travail auprès des bénéficiaires de l'ALSA, je peux affirmer que le travail de remobilisation vers les soins reste difficile. Le profil du public de l'ALSA est plus « abîmé » donc théoriquement il devrait être plus demandeur, mais ce n'est pas le cas.

Là encore, le temps est une notion non négligeable, et certains bénéficiaires acceptent de passer un bilan de santé après avoir refusé six ou sept fois. Mieux encore, au cours du second semestre 2015, des personnes ont manifesté l'envie de me voir pour organiser un bilan de santé, est-ce à dire que certaines situations se démystifient au fil des rencontres et paraissent ainsi moins angoissantes ?

PETITE ANALYSE DES CHIFFRES

Durant l'année 2015, j'ai reçu 329 personnes et réalisé 792 entretiens individuels, tous sites confondus : 125 personnes de plus de 60 ans et 204 personnes de moins de 60 ans.

Ainsi, on note une augmentation des suivis par rapport à l'année 2014 de 27 personnes de plus de 60 ans, et 32 de moins de 60 ans.

Ceci peut s'expliquer du fait des pathologies qui vont croissantes avec le vieillissement de la population, mais également par le climat de confiance qui petit à petit s'est instauré, le bouche à oreille qui en découle et qui fonctionne bien au sein des résidences.

L'aide administrative auprès du public âgé migrant ainsi que les prises de rendez-vous chez les médecins spécialistes, restent une constante de mon travail avec les demandes de chèque santé, dossiers préopératoires, lecture de protocole, de courrier de la CPAM, etc... Pour les populations plus jeunes, il s'agit essentiellement des demandes de CMU ou de leur renouvellement. J'ai effectué ainsi 87 actes en 2015.

Je travaille en lien étroit avec le référent précarité de la CPAM qui constitue une aide très précieuse lors de situations un peu complexes et je souligne ici l'efficacité, la réactivité et la sympathie de mes interlocuteurs. Je les ai sollicités 69 fois en 2015.

Si les personnes âgées ont pour la plupart déclaré un médecin traitant, il n'en va pas de même pour les plus jeunes. J'ai ainsi effectué 30 mises en place de médecins traitants, dont 26 chez les moins de 60 ans.

Cependant, je tiens à relever que trop peu de médecins traitants acceptent d'effectuer une visite à domicile lorsque cela est nécessaire, ce qui m'oblige à faire appel à SOS Médecin dont les lignes sont bien souvent saturées, ne donnant ainsi que la possibilité d'appeler le SAMU.

Les bilans de santé de la CPAM sont aussi en nette progression avec un total de 61 bénéficiaires, tous sites confondus, soit lors d'une action collective, soit en accompagnement individuel.

IMPRESSIONS PERSONNELLES

La fonction que j'occupe me permet de rencontrer des personnes intéressantes et attachantes de tous âges et d'origines très diverses, avec pour la plupart un parcours de vie bien cabossé.

J'aimerais aussi relever ici le nombre impressionnant de bénéficiaires souffrant de pathologies psychiatriques et d'addictions diverses, tous sites confondus, et la difficulté que représente leur prise en charge.

Trop de fois la prise en charge de ces personnes souffrantes se fait en urgence après une situation de crise et bien souvent également de façon violente.

Malgré le travail en lien avec l'équipe de santé mentale et précarité et l'UMES, il est très difficile de faire hospitaliser une personne pour qu'elle puisse bénéficier de soins adéquats avant que la situation ne dégénère.

Je pense qu'un travail de réflexion avec tous les partenaires concernés serait utile afin de situer les limites des actions qui pourraient être définies clairement pour chacun.

... du point de vue de la "coordinatrice santé" Nasira GUEHAMA, sites *Aléos – "Romains, Rochelle, Vieil Armand, Les Iris et Le Ginkgo"*

MES INTERVENTIONS SUR LES SITES « ALEOS »

Cela fait plus de trois ans que j'interviens sur les sites d'Aléos. Depuis janvier 2015, je m'occupe de cinq résidences où je poursuis mes actions, afin de faire connaître ma fonction au sein des

structures. D'un point de vue général, la coordinatrice santé assure des permanences sur les sites et y a toute sa place. J'adapte mon agenda en fonction des besoins et des accompagnements à faire selon les situations. Dans certains cas, il m'arrive d'aller au domicile de manière régulière pour prendre « contact » et parler de choses et d'autres afin de trouver une accroche pour remobiliser les personnes.

MES INTERVENTIONS SUR LE SITE DE « L'Armée du Salut »

Je suis présente sur ce site depuis plus de deux ans. On note une transformation importante dans le traitement de la santé des résidents au sein du foyer. Dès l'admission, la volonté de l'équipe est de tout mettre en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'accès à la santé. Les orientations vers la coordinatrice santé se font naturellement. Je travaille en très étroite collaboration avec l'équipe malgré seulement deux après-midi de présence sur le site.

La plupart des résidents acceptent volontiers un premier entretien lors de mes permanences, il est plus difficile de les faire adhérer aux rendez-vous suivants. Certains se montrent plus fuyants, est-ce de la peur ? de l'incompréhension ? un public très jeune, peu soucieux de ces questions ?

Malgré cela, je reste à leur disposition et essaie de tout mettre en œuvre, en dépit de la lourdeur de la tâche, pour trouver des orientations et des dispositifs adaptés. L'intervention du SAMU est très fréquente sur le site.

PETITE ANALYSE

De façon globale on note, soit une stagnation des chiffres, soit une légère baisse dans le nombre de suivis et d'orientations.

Par contre la complexité et le nombre de situations préoccupantes est en augmentation du fait du vieillissement de la population et des complications de certaines pathologies chez un public plus jeune autour de 40 ans.

Je m'aperçois que la présence d'un médecin traitant ainsi que l'organisation de bilans de santé en amont ont permis de maintenir les personnes à domicile avec des aides en fonction des besoins. Les personnes sont moins « demandeuses » et pensent s'être suffisamment impliquées pour leur santé.

Le suivi quotidien de ces personnes est chronophage :

- Lien avec les services sociaux
- Lien avec les médecins traitants, infirmières libérales, auxiliaires de vie, pharmacie....
- Lien avec le SAMU, le service des urgences...
- Les traitements administratifs en urgence (CMU, APA,)
- Les visites à domicile, à l'hôpital
- Les coordinations avec l'équipe de la résidence sociale
- ...

S'ajoute à cela, le manque d'aidants, avec très peu de parents ou d'amis, voire aucun, pour soutenir moralement les résidents porteurs de poly-pathologies souvent lourdes au quotidien. Nous n'hésitons pas à proposer une téléalarme en prévention des chutes et des malaises pour sécuriser et rassurer le résident surtout la nuit ou le week-end, quand il n'y a pas de personnel sur le site.

Le public des résidences sociales change peu à peu avec plus de mixité. On assiste ces derniers mois à de nombreux décès, des sorties vers des structures plus adaptées et aussi vers des logements dans le parc immobilier standard. Je continue à remobiliser le public déjà connu sur les sites.

Le travail se poursuit avec les nouveaux arrivants. Je profite de toutes les occasions pour aller vers eux (fête de Noël, visite de courtoisie, invitation écrite et nominative...) pour qu'ils bénéficient de

soutien pour l'accès à la santé notamment, par le biais d'actions collectives et de groupes de paroles.

IMPRESSION PERSONNELLE

Comment ne pas être sensible à l'augmentation significative de la dépendance au sein des sites qui se manifeste entre autres, par la complexité de la prise en charge d'usagers qui souffrent de pathologies psychiatriques, d'addictions..., ainsi que de pathologies associées au vieillissement avec l'apparition de troubles cognitifs ?

Nous vivons à leurs côtés des phases de décompensation, de baisse de l'état général et heureusement des stades de stabilisation. Entre temps, nous maintenons et consolidons la qualité de notre réseau et en développons d'autres afin de fournir un accès optimal aux soins.

J'aimerais remercier l'équipe mobile de psychiatrie. Soutien fidèle et présent au sein des sites. Les infirmières libérales qui sont des sentinelles et qui nous transmettent les bonnes informations pour ajuster la prise en charge.

De plus, nous subissons de plein fouet les restrictions au sein des structures médicales, avec le retour des urgences des résidents, faute de places, ou n'ayant pas suffisamment d'éléments cliniques nécessaires justifiant une hospitalisation, sans oublier les retours à domicile « accélérés » lors d'une hospitalisation.

Le traitement administratif de l'urgence est aussi très lourd lorsqu'on tente, au retour à domicile, d'obtenir le maximum d'aide et d'heures de passage pour les soins et le ménage. On est face à de nombreux critères pour obtenir ces aides. Une fois obtenues, on se rend bien compte qu'elles sont insuffisantes.

Se pose la question ultime : ce type de résident a-t-il toujours sa place dans les résidences sociales ? Sont-ils suffisamment couverts ? En sécurité ? Existe-il un autre lieu pour les accueillir ? Si l'on pose la question directement aux personnes concernées, on remarque que peu importe l'âge, l'origine, la pathologie, l'état d'esprit, etc. Je rencontre la même réponse : la volonté de rester à domicile. On devrait prendre en compte ces souhaits et trouver des lieux de vie « tampon » avec une surveillance paramédicale minimum pour donner les moyens à ces personnes de vieillir dignement au domicile.

Malgré le contexte économique difficile, nous devons encore plus aujourd'hui poursuivre nos actions pour épauler ce public fragile au quotidien avec les valeurs qui sont les nôtres, celles de l'association Aléos.

... du point de vue de la "coordinatrice santé" Christelle TAVOLIERI, sites *Aléos* – "*Le Rhône*" à St-Louis, "*Le Vieil Armand*" à Cernay, "*Albert Schweitzer*" à Riedisheim, "*Les Cigognes*", "*l'Ecluse*", "*Vauban*", "*Le Touring*" à Mulhouse, « *Les Iris* » à Ottmarsheim, « *Le Ginkgo* » à Illzach-Modenheim.

IMPRESSIONS GENERALES

Cette année a été marquée par la diminution du nombre de sites que je prenais en charge (7 au lieu de 11 au départ). Le nombre de suivis était de plus en plus important et ne me permettait plus d'accompagner les résidents qui le nécessitaient. La population vieillissante ainsi que les personnes plus jeunes qui ont des troubles cognitifs ont besoin d'être constamment mobilisées et stimulées.

34

Je travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires des sites et les travailleurs sociaux pour une meilleure cohérence concernant la prise en charge des résidents. Au moment des coordinations, chacun connaît sa fonction, sa mission et son rôle auprès du résident, ce qui permet d'éviter « des doublons » et d'adapter la prise en charge.

Cette année 2015 a également été marquée par le décès de plusieurs bénéficiaires, certains de façon violente (suicide), prévisible ou pas. Je sais que je suis amenée à être confrontée à la mort d'un résident ; un soutien est nécessaire lors de ces moments pour l'équipe, car nous sommes les premiers aidants et nous avons souvent créé un lien fort avec nos bénéficiaires.

Les demandes en EHPAD sont de plus en plus fréquentes, mais il est difficile d'y accéder pour les résidents au vue de leur petite retraite. La plupart du temps, il n'y a pas de famille pour aider financièrement, ce qui demande l'aide du Conseil Départemental. Dans les EHPAD, il y a très peu de chambres « aide sociale » (par exemple pour un EHPAD de 90 lits, 4 sont consacrés à l'aide sociale). De plus, notre public est aussi un peu marginalisé, ce qui ne participe pas à l'acceptation des dossiers. Heureusement, nous avons sur le secteur une équipe mobile de gériatrie qui procède à une évaluation de la personne, ce qui permet d'accélérer la procédure d'entrée en structure adaptée.

Le travail en réseau

J'ai conscience de la nécessité de nouer le contact avec les différents interlocuteurs autour d'un même bénéficiaire : travailleurs sociaux, médecins traitants, médecins spécialistes, infirmiers libéraux, services hospitaliers, services de tutelles, rarement avec la famille (mais cela arrive), etc., afin de faire aboutir un projet cohérent.

Le travail avec les professionnels du secteur est important et souvent payant, il faut donc conserver ce lien privilégié et de bonnes ententes.

Le nombre important de pathologies psychiatriques et d'addictions

Qu'elles soient définies par de simples addictions, des troubles du comportement, des déficits cognitifs, des pathologies psychologiques ou psychiatriques, traitées ou non, la souffrance mentale affecte bon nombre de résidents.

Il faut donc aborder ces problèmes avec délicatesse, car le résident est souvent dans le déni. La confiance instaurée au fil du temps est importante pour l'amener petit à petit aux soins.

L'importance de l'accompagnement

Dans mon précédent rapport, je faisais état de l'importance de l'accompagnement physique qui est, à mon sens, le gage de la bonne prise en charge de la santé pour une grande partie des bénéficiaires. Souvent ils ne comprennent pas le langage médical et les suites à envisager, ils redoutent aussi le regard des autres ; mon action vise à éviter ou du moins diminuer ces préjugés.

42

... du point de vue des "organismes "

cf. échange du 7 décembre avec l'ALSA

Les actions de la coordinatrice sur les sites ont évolué depuis 2012. Elle est bien repérée et reconnue dans sa fonction par les résidents et l'équipe.

L'augmentation de la participation aux examens de bilans de santé en est un bon exemple. Le travail de remobilisation vers les soins reste difficile, malgré les signalements effectués par les travailleurs sociaux à l'infirmière coordinatrice. Le temps et les rencontres « fortuites » permettent d'avancer à petits pas dans la prise en charge.

L'organisation des permanences est adaptée, même si le temps de présence de la coordinatrice est insuffisant.

cf. échange du 8 décembre avec l'Armée du Salut

La mission de la coordinatrice santé est reconnue et se concrétise par des actions individuelles et collectives. Elle touche de plus en plus de personnes. Les travailleurs sociaux et la coordinatrice travaillent en collaboration étroite afin d'être complémentaires dans leurs actions.

Les deux actions collectives concernant « la prévention du VIH et des hépatites » a mobilisé beaucoup de résidents. Des dépistages de TROD ont été réalisés.

Le temps de présence de la coordinatrice santé est insuffisant au vu des besoins.

cf. échange du 7 décembre avec ADOMA

Depuis septembre 2013 la coordinatrice intervient sur les sites des résidences d'ADOMA. Elle est bien repérée et reconnue dans sa fonction par les résidents et les équipes.

Le travail entamé avec les résidents, le suivi régulier et la continuité des actions menées permettent à ce jour de progresser dans la prise en charge des situations les plus préoccupantes. Le réseau colmarien évolue régulièrement et le partenariat s'est construit de manière harmonieuse.

La complémentarité et la collaboration entre le travailleur social et l'infirmière coordinatrice permettent de faire avancer les dossiers et le suivi des soins sans aucune interruption.

Il est évident que ce temps est insuffisant au vu des besoins et des situations.

Mise en perspective 2016 (en termes d'actions de prévention)

Intervention sur la prévention bucco-dentaire

Développer la prophylaxie des cancers féminins

Développer les bilans de santé

Prévention des addictions

Prévention et éducation de l'hygiène corporelle et environnementale

Prévention des infections sexuellement transmissibles

Poursuivre les dépistages du diabète

Continuité de suivi des soins dans le cadre des sorties des LHSS et des ACT.

Claudine NAEGELEN

Dirigeant Secteur Santé



SECTEUR INTERVENTION
SOCIALE

Bilan synthétique 2015

- 41 **1217** résidents ou usagers ont été soutenus par ce service et ont bénéficié d'une inscription dans les services suivants :

Actions sociales en logement accompagné ...

- 153 *Evaluations et instructions de dossiers ...auprès des instances du F.S.L., en faveur de personnes dont les ressources précaires et/ou faibles handicapent leur accès ou maintien en logement.*
- 637 *Accompagnements de "proximité"... de tout résident Aléos sollicitant une aide technique et un soutien psychologique.*
- 134 *Accompagnements des bénéficiaires ...du dispositif "Revenu de Solidarité Active. Personnes isolées, résident dans les foyers, socialement démobilisées et sujettes à la marginalisation.*
- 365 *Participations à différentes animations ... menées par un animateur au sein des résidences sociales, en appui aux actions des gestionnaires, coordinatrices santé et travailleurs sociaux.*
- 41 *Accompagnements permanents en "Pension de famille"... de personnes isolées, particulièrement désocialisées, qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement ordinaire. Une prestation logement associée à une relation d'aide, inscrite au sein des résidences sociales de Cernay et Saint-Louis.*

Accueil, hébergement et insertion ...

- 61 *Accompagnements en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de familles, de femmes isolées ou de jeunes isolés de moins de 25 ans, en logements diffus conventionnés avec baux glissants.*
- 47 *Hébergements et accompagnements en Places de Stabilisation ...de personnes isolées en situation de désaffiliation, en relais aux organismes d'extrême urgence, dans un objectif de mobilisation et de stabilisation par le logement, voire l'insertion professionnelle.*
- 46 *Admissions et séjours en Centre Provisoire d'Hébergement ...de familles ou de personnes isolées reconnues réfugiées ou bénéficiant de la protection subsidiaire, afin d'assurer un accompagnement personnalisé en vue de leur insertion socioprofessionnelle en France.*
- 6 *Admissions et séjours en Centre Maternel ...de femmes enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de 3 ans, avec un accompagnement individualisé à des fins de protection et de soutien du lien "Mère/Enfant".*

Prestations sociales sous mandat ...

- 27 *Ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnements Sociaux Liés au Logement (A.S.L.L.) suite à une orientation et validation auprès de l'instance du FSL du Conseil Départemental du Haut Rhin.*

65 Usagers de la CTSA de Colmar ont bénéficié d'un **accompagnement social spécifique** afin de lever différents freins à l'insertion socioprofessionnelle.

Actions sociales en logement accompagné ...

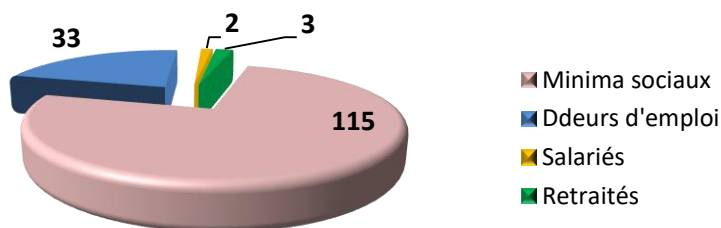
Les Foyers et Résidences sociales

/ Soutien à l'accès et au maintien en logement

Les personnes sollicitant les résidences sociales sont, pour la plupart et entre autres, dans des situations financières peu confortables, sans épargne. L'aide financière allouée via une subvention ou un prêt palie les obstacles tel le règlement du dépôt de garantie.

153 instructions, dont 143 bénéficiaires pour l'aide à l'accès et 10 bénéficiaires pour l'aide au maintien (25 femmes et 128 hommes).

Sociologie des bénéficiaires :

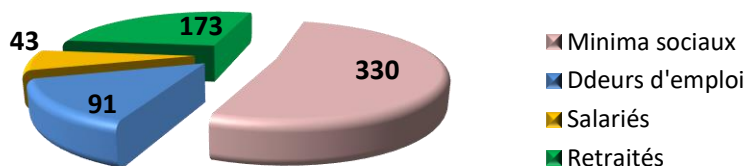


/ Accompagnement de proximité

Un dispositif interne permet de soutenir l'engagement de résidents sur des questions pour lesquelles ils se trouvent en difficulté. La relation d'aide rassure, remobilise et propose, le cas échéant, une orientation vers les "opérateurs" ou acteurs de droit commun.

637 bénéficiaires (72 femmes et 565 hommes) fréquentent ponctuellement ce dispositif, dont 170 nouveaux inscrits sur l'année 2015 et 91 sorties.

Sociologie des bénéficiaires :



/ Animation ateliers

Une approche relationnelle "ouverte" et un soutien au développement d'initiatives individuelles et collectives destinées à favoriser l'intégration sociale des résidents.



Sites	Participations	
Club Informatique		
Romains	83	237
Rochelle	82	
Vauban	72	
Soutien à la mobilité		
Romains	13	49
Ecluse	16	
Vauban	13	
Riedisheim	4	
Rochelle	2	
Ottmarsheim	1	
Remise en forme		
Cigognes	21	42
Ecluse	21	
Navette marché		
Rochelle	3	37
Romains	21	
Total ...		365

/ Accompagnement des résidents au RSA

En relation avec les acteurs de l'aide sociale et de la solidarité, Aléos propose un accompagnement social des bénéficiaires du RSA repérés comme les moins autonomes, habitant les foyers et résidences sociales d'Aléos.

134 bénéficiaires, 23 femmes et 111 hommes

Domaines de soutien :

Administratif	102
Budgétaire	46
Maintien logement / relogement	50
Santé (remobilisation)	61
Emploi	32
Vie sociale	20
Culture - loisirs	11

40 résidents sont sortis de ce dispositif courant 2015

Situations à la sortie :

Sorties positives	11
Sorties administratives	29

/ Pensions de familles ...

... du "Vieil Armand" à Cernay - 20 places -

Un logement permanent inscrit au sein d'une résidence et un soutien à la vie sociale à travers un projet d'insertion individualisé et des temps d'animations collectifs.

20 usagers, **7300** nuitées

Orientations 2015 des accompagnements :

Adhérents :

Régularisation administrative ...	17
Soutien aux démarches de santé ...	20
Rupture de l'isolement ...	20
Apport de repères, (budget, hygiène, ...)	18
Soutien et écoute ...	20

Développements des accompagnements :

	Non atteint	engagé	Atteint
Régularisation administrative. ...	1	10	6
Démarches de santé et traitement ...	0	11	9
Inscription / vie sociale en PF...	1	4	17
Intégration des repères ...	0	8	10
Instauration d'une relation de confiance ...	0	0	20

... du "Rhône" à Saint-Louis - 20 places -

21 usagers, **7270** nuitées

Orientations 2015 des accompagnements :

Adhérents :

Régularisations administratives ...	14
Soutien aux démarches de santé ...	13
Rupture de l'isolement / vie sociale en PF	21
Apport de repères	11
Soutien et écoute	21

Développements des accompagnements :

	Non atteint	engagé	Atteint
Démarches administratives		2	12
Démarches de santé et traitement ...	3	3	7
Inscription / vie sociale en PF...	7	4	10
Intégration des repères	2	6	3
Instauration d'une relation de confiance	1	5	15

Observations :

Le séjour commun aux deux Pensions de famille s'est à nouveau tenu dans un centre de vacances situé dans le Haut-Jura ; il a contribué à mettre en lumière le dynamisme et les capacités d'adaptation que les participants ont pu développer tout au long des temps conviviaux inscrits dans le dispositif.

Céline FEIST & Nathalie VIDAL, Référentes.

Accueil, hébergement et insertion ...

Au regard de la Loi 2002-2 dite de « modernisation de l'action sociale » l'année a été clôturée en décembre par la mise en œuvre de l'évaluation interne du CHRS et du CPH. L'exercice a été réalisé en interne dans un esprit collégial de co-construction. Les premiers constats orientent l'équipe éducative en vue de parfaire les modalités de prise en charge et de soutenir les efforts d'externalisation des interventions sociales d'intérêt collectif. L'année 2016 sera ponctuée par des cycles de révisions des outils pédagogiques cadres.

/ Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Le CHRS Aléos répond à trois types de publics...

Les femmes seules ou accompagnées d'enfants de plus de 3 ans.

À cette fin, 6 places d'hébergements, 2 logements du parc social sont mobilisés. Sur la base de la convention passée avec les bailleurs sociaux, par le biais du bail-glissant, les personnes accueillies peuvent accéder au relogement au terme du parcours d'insertion.

Les familles.

Pour ce faire, 20 places d'hébergements, 5 logements du parc social sont mobilisés.

Les jeunes isolés de moins de 25 ans.

Les jeunes isolés sont accueillis sur 6 places en résidence sociale à Mulhouse et à Cernay. Un accompagnement social conséquent est dispensé afin d'assurer la bonne gestion du quotidien, de prodiguer une transmission de règles de vie et de socialisation au sein du logement.

61 personnes accompagnées en 2015 (contre 56 en 2013 et 70 en 2014). Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

Composition des ménages :

Catégories/années	2012	2013	2014	2015
<i>Isolés (-25 ans)</i>	16	11	13	10
<i>Couples</i>	2	3	/	1
<i>Familles monoparentales</i>	11	10	13	7
<i>Familles</i>	2	/	3	5
Totaux	31	24	29	23

Le nombre de familles monoparentales a sensiblement diminué en 2015 au bénéfice de familles classiques.

Composition par âges :

Âges	2012	2013	2014	2015
<i>Mineurs</i>	31	25	33	29
<i>18-24 ans</i>	19	15	22	17
<i>25-39</i>	13	9	7	8
<i>40-65</i>	3	6	8	6
Totaux	66	55	70	61

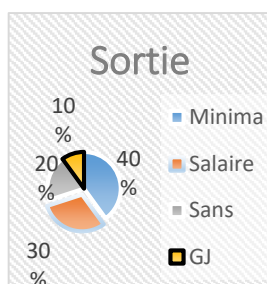
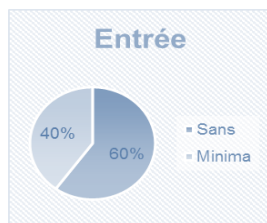
Le nombre de jeunes de -25 ans est relativement constant sur les 4 dernières années. La proportion de jeunes isolés par rapport au nombre total de ménages accueillis en 2015 est de 43 %.

Occupation :

Année	2014	2015
<i>Nombre de personnes présentes au 31/12</i>	29	34
<i>Nombre de ménages présents au 31/12</i>	14	13
<i>Nombre de jeunes isolés sortis</i>	8	4
<i>Nombre de familles sorties</i>	9	13
<i>Nombre de jeunes isolés entrés</i>	8	4
<i>Nombre de familles entrées :</i>	7	7
<i>Nombre de jeunes isolés accompagnés :</i>	14	10
<i>Nombre de familles accompagnées</i>	15	13
<i>Journées théoriques :</i>	11680	
Totaux	12536	11817

Le taux d'occupation se stabilise au dessus de 100 % les trois dernières années. Cela s'explique par une demande d'hébergement importante, un temps d'inoccupation très réduit et la mise à disposition d'un logement supplémentaire.

En 2015, 10 ménages sont sortis (11 ménages sont entrés) dans le dispositif. Sur la base d'une situation à l'origine de la demande d'hébergement, les éléments ci-dessous permettent d'appréhender le développement occasionné à l'issue du parcours en CHRS. Les éléments sont appréciés à travers deux filtres :

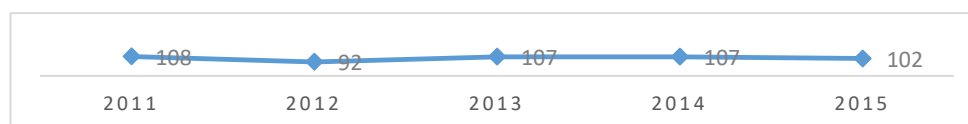


Sur les 10 ménages sortis en 2015, 6 ont bénéficié d'un relogement pérenne. Parmi eux, un ménage a obtenu la possibilité de réaliser un bail glissant et de conserver son logement occupé jusque-là dans un cadre d'hébergement.

Durée moyenne des séjours :

	Isolés	Familles
Durée moyenne (en mois)	11.4	14.7
Moyenne totale	14.2	

Taux d'occupation :



La situation à l'entrée et à la sortie :

/ Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
Sans	6	2
Minima sociaux	4	4
Garantie Jeunes	/	1
Salaire	/	3
Totaux	10	10

/ Logement

Situation	A l'entrée	
Urgence	115	2
	Tiers	1
Femme victime de violences		2
Aide Sociale à l'Hébergement		2
Rupture conjugale / familiale		2
Sortant d'établissement (hôpital, prison, ...)		1
Totaux		10

Situation	A la sortie
Bailleur social	3
Retour en famille	2
Glissement de bail (parc social)	1
Bailleur privé	1
Résidence sociale	1
Rupture	1
Incarcération	1
Totaux	10

Christine MONA, Patrick SCHWEBEL, Audrey FLOTAT, Céline FEIST, Référents.
Adlène CHOUALEB, Encadrant technique.
Özkan YILMAZ, Chef de service

/ Le Centre Provisoire d'Hébergement

Le Centre Provisoire d'Hébergement (C.P.H.) accueille les familles et les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, ou qui bénéficient d'un accord de protection subsidiaire délivré par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). La région Alsace compte deux établissements sur son territoire, un dans chaque département.

L'Association Aléos est gestionnaire du CPH qui rayonne sur le département du Haut-Rhin.

En phase avec les politiques d'intégration, le CPH Aléos propose un accompagnement socioprofessionnel ayant pour objectif une première insertion en France (accès aux droits, scolarisation des enfants, suivi médical, promotion sociale et culturelle, adaptation à une requalification professionnelle, apprentissage du français ...).

L'équipe du CPH Aléos, a bénéficié d'un module de formation intitulé « Français Langue Étrangère ». A ce titre, elle propose l'acquisition d'un vocabulaire de base, nécessaire à tout citoyen dans le cadre des **ateliers sociolinguistiques**.

La durée moyenne des prises en charge est aggravée par diverses

46 personnes ont été accompagnées en 2015 (contre 41 en 2013 et 38 en 2014). Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

/ Composition des ménages :

Catégories/années	2012	2013	2014	2015
<i>Isolés (-25 ans)</i>	2	5	5	7
<i>Isolés (+ 25 ans)</i>	7	7	2	5
<i>Couples</i>	1	/	1	/
<i>Familles monoparentales</i>	1	1	3	6
<i>Familles</i>	4	6	4	3
Totaux	15	19	15	21

Le nombre de familles monoparentales a sensiblement diminué en 2015 au bénéfice de familles classiques.

/ Composition par âges :

Âges	2012	2013	2014	2015
<i>Mineurs</i>	8	14	17	19
<i>18-24 ans</i>	5	5	5	11
<i>25-39</i>	15	18	11	9
<i>40-65</i>	9	4	5	7
Totaux	37	41	38	46

Le nombre de jeunes de -25 ans est relativement constant sur les 4 dernières années. La proportion de jeunes isolés par rapport au nombre total de ménages accueillis en 2015 est de 43 %.

/ Occupation :

Années	2014	2015
<i>Nombre de personnes présentes au 31/12/</i>	19	26
<i>Nombre de ménages présents au 31/12</i>	10	10
<i>Nombre de jeunes isolés sortis</i>	3	7
<i>Nombre de familles sorties</i>	3	4
<i>Nombre de jeunes isolés entrés</i>	5	6
<i>Nombre de familles entrées</i>	3	5
<i>Nombre de personnes accompagnées</i>	38	46
<i>Nombre de ménages accompagnés</i>	15	21
<i>Journées théoriques :</i>	7300	
Totaux	7008	7495

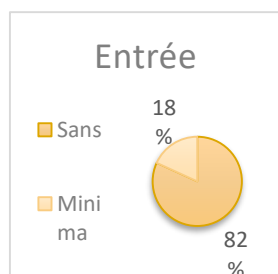
Après un léger fléchissement en 2014, le nombre de journées a augmenté en corrélation avec une demande forte.

/ Durée moyenne des séjours :

<i>Isolés (- 25 ans)</i>	164
<i>Isolés (+ 25 ans)</i>	101
<i>Familles</i>	167

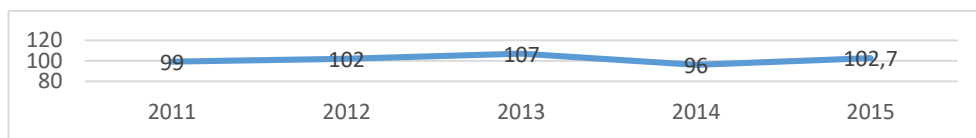
difficultés d'ordre personnel (santé, carences éducatives, formation, ...) ou liées aux délais administratifs (délivrance des actes d'état civil par l'OFPPA entre 8 à 10 mois, le traitement des titres de séjour par la CAF entre 1 à 2 mois, l'obtention des avis d'imposition, ...). Cela engendre des ruptures inopinées de prestations sociales et familiales qui grèvent le relogement.

En 2015, 11 ménages sont sortis (11 ménages sont entrés) du dispositif. Si l'on considère la situation à l'origine de la demande d'hébergement, les éléments ci-dessous permettent d'appréhender le développement occasionné durant la prise en charge. Les éléments sont appréciés à travers deux filtres: Les ressources et le logement.



Moyenne totale **15.6**

/ Taux d'occupation :



Le taux d'occupation se stabilise au-dessus de 100 % les cinq dernières années malgré un fléchissement constaté en 2014. Cela s'explique par une demande forte.

La situation à l'entrée et à la sortie :

/ Pays d'origine des ménages (accompagnés en 2015)

Pays	2014		Pays	2015	
	Isolés	Familles		Isolés	Familles
<i>Kosovo</i>	3	4	<i>Kosovo</i>	2	3
<i>Albanie</i>	/	1	<i>Albanie</i>	1	4
<i>Afghanistan</i>	2	/	<i>Afghanistan</i>	2	/
<i>Congo</i>	1	/	<i>Congo</i>	2	/
<i>Soudan</i>	1	/	<i>Soudan</i>	2	/
<i>Syrie</i>		1	<i>Syrie</i>	1	1
<i>Algérie</i>	/	1	<i>Algérie</i>	/	1
<i>Tibet</i>	1	/	<i>Erythrée</i>	1	/
			<i>Géorgie</i>	1	/
Sous-totaux	8	7	Sous-totaux	12	9
Totaux	15		Totaux	21	

/ Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
<i>Sans</i>	9	2
<i>Minima sociaux</i>	2	7
<i>Salaire</i>	/	2
Totaux	11	11

/ Logement

Situation	A l'entrée
<i>Absence de logement (115, Domasile, tiers...)</i>	6
<i>Aide Sociale à l'Hébergement CADA APPUIS</i>	4

<i>Aide Sociale à l'Hébergement FJT Accès</i>	1
Totaux	11

/ Logement

Situation	A la sortie
<i>Bailleur social</i>	4
<i>Résidence sociale</i>	3
<i>Ruptures</i>	2
<i>Glissement de bail (parc social)</i>	1
<i>Incarcération</i>	1
Totaux	11

Sur les 11 ménages sortis en 2015, 8 ont bénéficié d'un relogement pérenne. Parmi eux, 1 ménage a obtenu la possibilité de réaliser un bail glissant et de conserver son logement où s'est déroulé le parcours d'intégration.

Roseline DUBOCAGE, Mélanie HIGY, Référentes
 Adlène CHOUALEB, Encadrant technique.
 Özkan YILMAZ, Chef de service

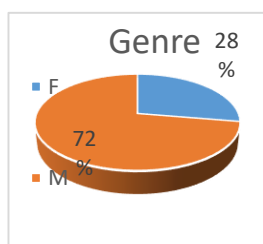
/ Places de Stabilisation

L'instauration de la Garantie Jeunes dans le département a généré une redynamisation des parcours d'insertion sociale et professionnelle auprès des publics jeunes accueillis en Stabilisation, ne disposant jusque-là d'aucune ressource ...

Le dispositif de Stabilisation Aléos accueille tous types de publics isolés et adultes.

Pour rappel : Instituées à la suite du **plan PARSA** (Plan d'Action Renforcé en Direction des personnes Sans Abri), les places d'hébergement de **Stabilisation** résultent d'une transformation de places d'urgence à l'échelle nationale. Le dispositif de Stabilisation chez Aléos, propose une prise en charge dont l'objectif est de soutenir une orientation vers une structure adaptée, un logement ou une place stable.

Le SIAO alimente régulièrement les places d'hébergement. L'accueil se réalise en résidence sociale.



47 personnes ont été accompagnées en 2015 (contre 47 en 2013 et 42 en 2014).

Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

/ Composition par âges :

Ages	2012	2013	2014	2015
18-24 ans	20	21	26	25
25-39 ans	15	17	10	10
40-65	9	9	6	12
Totaux	44	47	42	47

La proportion de jeunes de moins de 25 ans dépasse les 50 % des personnes accueillies depuis deux ans.

/ Composition par sexe :

Ages	2012	2013	2014	2015
Femmes	12	12	12	13
Hommes	32	35	32	34
Totaux	44	47	42	47

La proportion de femmes et d'hommes est quasi-identique sur les 4 dernières années.

/ Occupation :

Années	2012	2013	2014	2015
Nombre de personnes présentes au 31/12/	20	19	19	19
Nombre de sorties	24	28	23	28
Nombre d'entrées	24	27	23	28
Nombre de personnes accompagnées	44	47	42	47
Nombre de jeunes isolés entrés	20	19	19	19
Journées théoriques :	7300			
Totaux	706	699	698	691

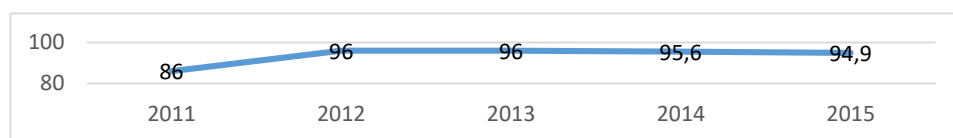
Le nombre de journées a connu une légère baisse comparativement aux années précédentes. Cela s'explique par des désistements au moment de l'accès et engendre des vacances plus conséquentes. A cela s'ajoutent les sorties difficiles, nécessitant une intervention de nettoyage plus prononcée.

/ Durée moyenne des séjours :

Isolés (- 25 ans)	13.5
Isolés (+ 25 ans)	7.3
Moyenne totale	11.3

La durée moyenne des prises en charge est impactée par la présence de jeunes très éloignés de l'emploi. Certains présentaient des troubles psychiques nécessitant l'accès à une thérapie, au préalable à toutes démarches d'insertion professionnelle.

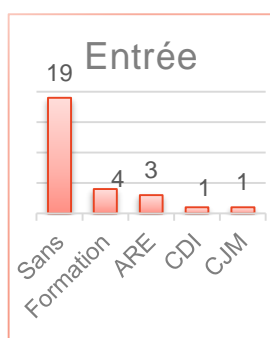
/ Taux d'occupation :



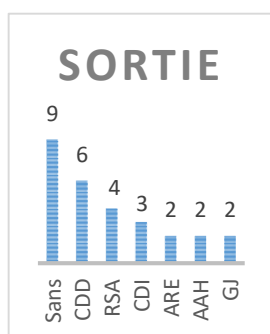
Le taux d'occupation se stabilise autour de 95 %.

La situation à l'entrée et à la sortie :

/ Ressources



Situation	A l'entrée	A la sortie
<i>Sans</i>	19	9
<i>Formation</i>	4	/
<i>RSA</i>	/	4
<i>Allocation de retour à l'emploi</i>	3	2
<i>Salaire</i>	1	9
<i>Contrat Jeune Majeur</i>	1	/
<i>Allocation Adulte Handicapé</i>	/	2
<i>Garantie Jeunes</i>	/	2
Totaux	28	28



/ Logement

En 2015, 9 personnes ont accédé à l'emploi : 6 en CDD et 3 en CDI. A l'admission, seule 1 personne se prévalait d'un emploi en CDI et 68 % des usagers ne disposaient d'aucune ressource. A la sortie, 75 % d'entre elles disposent d'un revenu, même précaire.

Situation	A l'entrée
<i>Urgence</i>	115
<i>Tiers</i>	6
<i>Rupture conjugale / familiale</i>	8
<i>Aide Sociale à l'Enfance</i>	3
<i>Aide Sociale à l'Hébergement</i>	2
<i>Sortant d'établissement (hôpital, prison, ...)</i>	2
<i>Expulsion locative</i>	2
<i>Femmes victimes de violences</i>	1
Totaux	28

Un tiers des usagers, orienté par le SIAO, était en situation d'urgence. 15 d'entre eux ont pu être relogés durablement. A la sortie, un tiers des usagers est relogé en résidence sociale (parc Aléos).

Situation	A la sortie
<i>Résidence sociale</i>	9
<i>Rupture</i>	7
<i>Bailleur privé</i>	4
<i>Bailleur social</i>	1
<i>Aide Social à l'Hébergement</i>	2
<i>Départ</i>	2
<i>Incarcération</i>	1
<i>Tiers</i>	1
<i>Retour en famille</i>	1
Totaux	28

Thierry MEYER, Céline FEIST, Référénts
Adlène CHOUALEB, Encadrant technique.

/ Le Centre Maternel

Le Centre Maternel Aléos est habilité à accueillir un public relevant de la compétence du Conseil Départemental dans le cadre de la commission « Projet / Mère avec enfant de moins de 3 ans ».

L'objectif général de ce dispositif est d'apporter une contribution à la mission de Protection Maternelle et Infantile.

A cette fin, 2 appartements loués sur le parc social permettent l'accueil de mères isolées et leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. Un accompagnement social y est prodigué en observant une vigilance particulière sur la dimension parentale et la prise en charge de l'enfant..

Le nombre de journées est en légère augmentation en référence à 2014. En 2016, l'augmentation de la demande se traduira probablement par une nette amélioration.

La durée moyenne de séjour est d'environ 11 mois.

Cette donnée est peu significative puisqu'elle fait référence à une seule famille.

3 familles (6 personnes) ont bénéficié d'une prise en charge en 2015 (autant en 2013 et en 2014). Les données suivantes présentent les différentes particularités statistiques :

/ Composition des ménages :

Catégories/années	2012	2013	2014	2015
<i>Familles monoparentales</i>	3	3	3	3
Totaux	3	3	3	3

En 2015, le nombre de familles monoparentales est identique aux années précédentes.

/ Composition par âges :

Âges	2012	2013	2014	2015
<i>Mineurs</i>	3	3	3	3
<i>18-24 ans</i>	1	1	1	1
<i>25-39</i>	2	2	2	2
Totaux	6	6	6	6

Les catégories d'âge des publics sont à l'identique...

/ Occupation :

Année	2014	2015
<i>Nombre de personnes présentes au 31/12/</i>	2	4
<i>Nombre de ménages présents au 31/12</i>	1	2
<i>Nombre de ménages sortis</i>	2	1
<i>Nombre de ménages entrés</i>	1	2
<i>Nombre de ménages accompagnés</i>	3	3
<i>Journées théoriques :</i>	1460	
Totaux	806	874

/ Taux d'occupation :



La situation à l'entrée et à la sortie

/ Ressources

Situation	A l'entrée	A la sortie
<i>Sans</i>	2	/
<i>Minima sociaux</i>	/	2
Totaux	2	2

/ Logement

Situation	A l'entrée	A la sortie
<i>Aide Sociale à l'Enfance</i>	2	/
<i>Aide Sociale à l'Hébergement</i>	/	2
Totaux	10	

Christine MONA, Référente
Adlène CHOULEB, Encadrant technique.
Özkan YILMAZ, Chef de service

/ Les actions transversales à l'AHI

Les services d'Hébergement mutualisent leurs moyens et leurs compétences afin de proposer des actions collectives (à raison de 2 par mois) en concertation avec les publics accueillis. Ces actions participent à l'intégration sociale, à la promotion culturelle, à l'acquisition de savoirs éducatifs, favorisent les échanges, le contact avec l'autre et la découverte de l'environnement.

/ Les ISIC

Les actions collectives promeuvent le "bon vivre ensemble" dans une société teintée d'individualisme.



Durant l'année 2015, l'équipe AHI a proposé des activités portant sur des thématiques diversifiées :

- **Ateliers créatifs** (Ateliers « jeux de société », Bricolages, ateliers « photo », décorations de Noël, ...)
- **Sorties Nature** (Montagne, Zoo, Poney, ...)
- **Sorties Culturelles** (Musées du Train, d'Histoires Naturelles, de l'Auto...)
- **Réunions des usagers** (4 dans l'année)
- **Actions en lien avec l'habitat** (Suivi des énergies, « Mieux vivre chez soi », Hygiène, ...)
- **Actions éducatives** (Bibliothèque, Ludothèque, colline des jeux, ...)
- **Sensibilisation à l'écologie** (Visite de Centre de tri, bricolage avec matériaux recyclés, ...)

/ Les activités techniques pédagogiques

380 heures ont été consacrées à la réalisation de différents ateliers pédagogiques.

Les usagers sont accompagnés dans la transmission de savoir-faire techniques, au travers d'ateliers qui portent sur l'amélioration du cadre de l'habitat et la redynamisation des parcours d'insertion professionnelle. Ainsi, des ateliers sont proposés directement au sein des hébergements (supports d'apprentissages techniques) et également dans un local aménagé et propre à la manipulation d'outillage et d'appareillage.

Les actions de maintenance au sein des logements ont généré des situations d'apprentissages techniques.



Prestations sociales sous mandat ...

Du Conseil Départemental

/ accompagnement social spécifique

... suite à l'orientation réalisée par les services du Conseil Général, de personnes relevant de la CTSA de Colmar.

65 Usagers BRSA ont bénéficié de cette approche.

Cet accompagnement vise à la mise en place d'un parcours global d'insertion, utilisant l'ensemble des outils à disposition, afin d'enrayer l'exclusion sociale de certains bénéficiaires du RSA. L'objectif est qu'ils retrouvent la capacité d'élaboration d'un projet professionnel afin de mener une recherche d'emploi adaptée et efficace.

Caractéristiques du public :	Hommes	Femmes
Nombre	28	37
Age maxi	59	58
Age moyen	36	36
Age mini	19	19

On observe un pourcentage assez élevé de femmes seules avec enfant(s) mineur(s). On compte 19 femmes dont l'âge varie entre 25 et 45 ans, 6 ont moins de 25 ans et 12 ont plus de 45 ans. Chez les hommes, 1 a moins de 25 ans, 19 dont l'âge varie entre 25 et 45 ans, et 5 ont plus de 45 ans.

Freins à l'insertion :

	Age	Mobilité	Garde d'enfant	Endettement	Santé	Expérience	Dif. langue	Présentation	Logt	Pb justice	Motivation
Hommes	2	11	0	4	14	13	9	6	9	1	15
femmes	4	20	12	5	15	17	9	4	9	2	19

Ce tableau nous enseigne que les femmes font face à plus de problèmes sociaux que les hommes. C'est une constante qui se vérifie auprès de toutes les tranches d'âge du tableau et justifie leur forte présence en accompagnement social. Certaines combinent plusieurs freins et finissent par perdre la notion de hiérarchisation des priorités.

Relations d'aide menées :

	Action soc. générale	Acc. Soc. Logt.	Parentalité	Eco. Soc. & familiale	Projet CTSA	Orientation pro	Orientation santé	Orientation ETI	Orient. FLE/FLI
hommes	28	7	3	2	0	5	9	0	9
femmes	37	6	10	10	0	6	8	0	9

Au vu de l'action sociale qui fonde le type d'accompagnement dans sa globalité, il faut noter que le nombre d'actions spécifiques proposées est pratiquement le même chez les hommes que chez les femmes, en dehors des problèmes de parentalité qui sont pour la plupart rencontrés chez les mères isolées. Néanmoins, ces dernières situations restent peu évidentes à traiter, compte tenu des difficultés à inscrire celles-ci dans un projet professionnel à court ou moyen terme.

Marie-Thérèse ATANGANA, Référente

/ Accompagnement Social Lié au Logement

Situation à l'origine de l'A.S.L.L.

156 "mois-mesures" prononcés pour l'année 2015 - 27 ménages -

Accompagnement social en faveur de familles ou personnes isolées, locataires d'un logement ou en voie de l'être, ayant besoin d'un soutien personnalisé pour renforcer, confirmer des prises de responsabilité.



Thématiques / logement	Nbre / ménages	%
IMPAYES / Pb. budgétaire et /ou financier ...	20	74
IMPAYES / Pb. budgétaire et /ou financier avec expulsion ...	6	22
Pb. repères / habitat ...	20	74
- dont droits et devoirs	19	70
- dont gestion des énergies	9	33
Habitat inadapté ...	8	30
- dont taux d'effort supérieur à 33 %	5	19
- dont insalubrité, critère d'indécence, faible isolation	2	7

Problématiques annexes	Nbre / ménages	%
SANTE/Démob./Addiction/Perte autonomie/Troubles psy.	21	78
- dont démobilisation	16	59
- dont troubles psychologique et/ou psychiatrique	6	22
RELAT. EDUCATIVE/Démission Parent./Lacunes éducatives	3	11
AUTONOMIE/Incompréhens. Syst/Disqual/Dépendance rel.	18	67
- dont incompréhension des systèmes	6	22
- dont disqualification sociale/estime de soi	11	41
DESOCIALISATION/Isolement/Démission/Pb couple	14	52
- dont isolement	6	22
- dont démission	8	30

Bilan des mesures validées et finalisées courant 2015 - 15 ménages

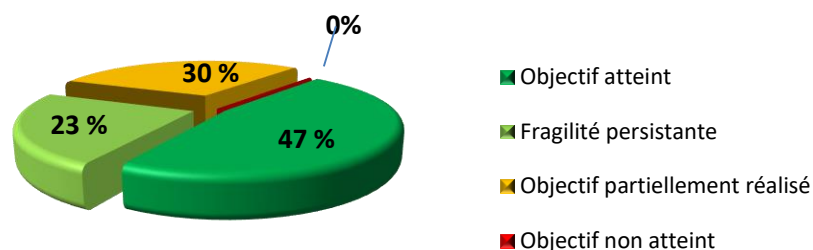
– (en pourcentages) :

39 mesures
dont 26 de 3 mois
13 de 6 mois

27 ménages dont :
11 personnes isolées,
16 familles (dont 9 parents isolés).

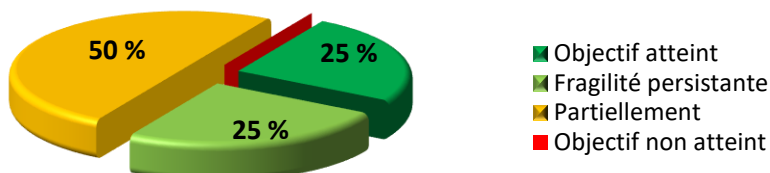
13 mesures à Mulhouse et
14 mesures en dehors de l'agglomération.

Habitat des 27 ménages :
Parc social : **17**
Parc privé : **10**



Bilan des mesures débutées en 2014 et finalisées en 2015 (sans prolongation) : 4 ménages (en pourcentages) :

Prescripteurs :
Espace Solidarité Mulh. : 5
Espace Solidarité Thann : 5
Espace solidarité autres : 8
Associations : 9



Commentaires ...

Nombres d'encours 2015-2016 : 12 ménages, dont 1 démarrage au 1/01/2016.

Nombre de réorientations en termes de relais : 8, dont 3 finalisées avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, une CESF du conseil départemental et un accueil en CHRS hors les murs).

5 orientations n'ont pas abouti : les raisons évoquées sont la peur de la contrainte (mesures judiciaires), la faible mobilité des personnes accompagnées (SAVS) et le refus de changer d'intervenant.

« Fragilités persistantes » ? : Cet indicateur désigne une fin de mesure, dont les objectifs définis dans le cadre de l'ASLL (au vu des données symptomatiques) ont été atteints, mais pour laquelle il est observé une carence en termes de développement (problématique santé, difficulté de maîtrise de la langue française, manque de repères, immaturité, ...).

Observations ...

78 % des ménages accompagnés ont un problème de santé diagnostiqué. 50 % d'entre eux connaissent des phases de démobilitation régulières.

67 % apparaissent peu autonomes, générant pour 41 % d'entre eux une disqualification sociale et/ou un manque d'estime de soi. 52 % du public accueilli exprime une période d'isolement, de démission, ou de problème de couple.

Ceci explique la nécessité d'un travail de remobilisation et de revalorisation dans de nombreuses situations, en plus des démarches de régularisation. Un travail de socialisation est effectué (prises de contact et communication avec les partenaires, la famille ... des orientations et relais sont privilégiés dès lors que ces derniers existent sur le secteur et que le ménage est en « confiance »).

En fin d'année, nous avons sollicité l'ADIL 68 pour animer un atelier «Jeu m'loge » auprès de 3 ménages. Outre les compléments d'informations sur les droits et devoirs de locataires, l'activité s'est révélée valorisante et vecteur de lien social. Nous projetons de poursuivre, si possible, cette démarche en 2016.

Marina BONNISSENT et Anne FOEHRLE, Référentes

Pour le SIS,
Emilie SIMONETTI, Secrétariat
Christian MARLIEN, Dirigeant du Secteur Intervention Sociale

Avec la contribution de :





SECTEUR INITIATIVES / EMPLOI

Historiquement, l'Association Aléos s'est très vite préoccupée de l'accompagnement administratif, social, professionnel de ses bénéficiaires.

C'est donc dès 1952 que le premier Bureau d'Intervention a mis en œuvre des permanences à Mulhouse.

L'offre de services fut par la suite complétée, en 1975, par l'ouverture d'un Bureau d'Orientation et d'Information à Colmar et, en 1993, par le lancement de la Cellule Conseil aux Créateurs d'Entreprises.

En 2004, le Bureau d'Orientation et d'Information devient le Service d'Interventions Sociales et Professionnelles, pour mieux refléter l'ensemble de ses missions.

En 2013, le Service d'Interventions Sociales et Professionnelles se scinde en deux secteurs complémentaires : le Secteur Intervention Sociale et le Secteur Initiatives Emploi.

Ce dernier intervient sur 4 thèmes dans le but de soutenir, conseiller et professionnaliser les personnes rencontrées par le biais de :

- **l'accompagnement vers l'emploi et la formation des demandeurs d'emploi,**
- **l'accompagnement à la création / reprise d'entreprises,**
- **l'accès aux droits,**
- **la formation.**

L'accompagnement vers l'emploi et la formation

Présentation :

L'Association Aléos développe des actions dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi et/ou la formation professionnelle sur les secteurs géographiques de Mulhouse et la couronne mulhousienne d'une part et de Colmar et environs d'autre part. Ces actions ont pour objectif de permettre à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et/ou la formation, telles que bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et demandeurs d'emploi :

- de bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé, d'informations et de conseils en rapport avec leurs difficultés et leur projet professionnel,
- de valider leur projet professionnel en fonction des réalités du marché de l'emploi,
- de lever certains freins périphériques d'accès à l'emploi tels que problèmes de logement, de garde d'enfants, de mobilité, de formation, ...,
- de progresser à leur rythme dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Ces actions sont menées dans le cadre de partenariats étroits avec le Fonds Social Européen, les services de l'Etat (Préfecture du Haut-Rhin, Pôle Emploi, DIRECCTE Alsace, Caisse des Dépôts et Consignations, ...), les collectivités (Conseil Départemental du Haut-Rhin, Ville de Colmar, Ville de Mulhouse, Ville de Saint-Louis, Mulhouse Alsace Agglomération, Région Alsace, ...), ainsi qu'avec d'autres structures intervenant sur le domaine de l'accompagnement social et professionnel (Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne, notamment dans le cadre du Plan Local d'Insertion par l'Economique, Sémaphore, Réagir, Ciarem, Espace et Développement, Contact Plus, Manne Emploi, ...).

Différentes problématiques peuvent donner lieu à un positionnement dans ce parcours :

- absence de formation initiale ou inadéquation de la formation aux besoins des entreprises,
- absence d'expérience professionnelle,
- inadéquation du métier recherché ou des attentes salariales avec le marché de l'emploi,
- projet professionnel nécessitant une meilleure adaptation au marché du travail,
- difficultés personnelles freinant le retour à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, logement, endettement, santé, ...),
- absence de repères suffisants dans la recherche d'emploi,
- découragement, démotivation, ...,
- absence de réseau, ...etc.

Notre démarche : accompagner la personne dans l'objectif de l'armer le mieux possible pour faciliter son accès au marché de l'emploi en adaptant les questionnements, le rythme et la durée des entretiens et de l'accompagnement et en favorisant la participation à des actions de remobilisation ou de formation.

En 2015, notre partenariat avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin s'est étoffé, permettant la création de 2 postes d'accompagnement renforcé des bénéficiaires du rSa. Ce sont ainsi 6 salariés de notre service pour 3 équivalents temps plein (contre 4 en 2014 pour 2.5 ETP) qui ont été mobilisés pour mener à bien ces actions d'accompagnement vers l'emploi et la formation, dans le cadre de la mise en œuvre de nos prestations sur les territoires de la Région mulhousienne et de l'agglomération colmarienne.

Accompagnement socioprofessionnel des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du rSa dans le cadre du dispositif PLIE sur le secteur de Mulhouse et de la couronne mulhousienne

Finalité :

L'action a pour finalité de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver un emploi durable, c'est-à-dire d'une durée minimale de 6 mois ou d'obtenir une qualification.

L'insertion durable nécessite d'abord de lever les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en recherche d'emploi dont les difficultés (manque d'expérience, absence de qualification, longue période d'inactivité, représentation du monde du travail erronée, aucun projet professionnel, isolement social, histoire de vie déstructurante, problèmes de santé, mobilité et/ou disponibilité restreintes, barrière linguistique, ...) les exposent à une exclusion du marché de l'emploi, à travers :

- une prise en charge globale du bénéficiaire,
- la conception d'un projet professionnel et un accompagnement personnalisé.

L'action s'est déroulée du 1er janvier au 31 décembre 2015. L'objectif visait à accompagner 180 personnes en file active sur l'année.

Modalités de mise en œuvre :

L'accompagnement est assuré par nos 2 référents au rythme d'un entretien toutes les 2 à 3 semaines. Chaque entretien dure en moyenne 50 minutes (moyenne globale - entretiens physiques et téléphoniques).

Le premier entretien a pour objet la présentation du PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economique), du FSE (Fonds Social Européen), de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Mulhouse et de l'Association Aléos.

L'accompagnement est découpé en étapes de parcours qui permettent au bénéficiaire d'avancer pas à pas et de se sentir de plus en plus efficace dans ses démarches. Ces étapes sont décidées en

commun entre le référent et la personne accompagnée et font l'objet d'une évaluation orale avant la mise en place de la suivante. La première de ces étapes consiste à réaliser un diagnostic socioprofessionnel de la situation de la personne et à valider son adhésion au dispositif d'accompagnement renforcé. Un plan d'actions individualisé pour lever les freins à l'emploi est ensuite défini conjointement en fonction des informations collectées. Dès lors que la mobilisation du bénéficiaire est vérifiée, la construction d'un parcours jalonné de rencontres régulières, de soutiens lors des démarches et d'évaluations se met en place. Ce parcours s'appuie sur les compétences et aptitudes de la personne. Selon les difficultés à résoudre, le référent de parcours effectue les mises en relation avec les partenaires adéquats.

Quelques résidents Aléos sont accompagnés dans le cadre de ce dispositif. Leur accompagnement s'effectue en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux de l'Association qui traitent plus spécifiquement les difficultés périphériques, telles que demandes de CMU, de bilans de santé, d'aide alimentaire, d'accès au logement classique, ... Ce partenariat permet d'accompagner les personnes de façon plus efficace pour les aider à lever les freins d'accès à l'emploi.

Chiffres 2015 :

Au 01/01/2015, les deux portefeuilles totalisaient 157 personnes, dont 59 femmes. Au cours de 2015,

71 personnes sont entrées en accompagnement PLIE et 50 en sont sorties. Ce sont donc 228 personnes qui ont été accompagnées au cours de la période, dont 172 poursuivant leur accompagnement au 01/01/2016.

En 2015, suite à l'accompagnement mis en œuvre :

- 7 femmes et 2 hommes ont retrouvé un emploi en CDI,
- 7 femmes et 4 hommes ont validé une période d'emploi supérieure à 6 mois en contrat(s) CDD,
- 5 hommes ont repris une activité régulière en contrat d'intérim pendant plus de 6 mois consécutifs,
- 3 hommes ont créé leur propre entreprise,
- 4 femmes et 2 hommes ont obtenu une qualification professionnelle suite à une formation.

Au total, 23 personnes sur les 50 ayant bénéficié d'une sortie au cours de l'année (soit 46 % de sorties contre 32 % en 2014) ont retrouvé un emploi de plus de 6 mois ou obtenu une qualification.

45 % des bénéficiaires (103 personnes sur 228) de l'accompagnement en 2015 étaient des femmes. Une très grande majorité (157 sur 228, soit 69 %) ont entre 25 et 44 ans. Les personnes de 55 ans et plus ne représentent que 7 % des bénéficiaires. En termes de niveau d'instruction, 125 personnes ont un niveau VI ou Vbis, ce qui représente 55 % des bénéficiaires. 87 % ont un niveau inférieur au niveau IV. Les bénéficiaires sont en majorité demandeurs d'emploi de longue durée et bénéficiaires des minima sociaux.

Difficultés rencontrées :

Les profils des bénéficiaires de l'action ne correspondent pas ou peu aux offres d'emploi disponibles sur notre territoire. Beaucoup ont des difficultés de mobilité se manifestant par l'absence de permis de conduire, de véhicule, ou le refus de se déplacer en dehors d'un cercle de référence trop souvent restreint à la commune voire même au quartier de résidence.

Bien qu'il existe des opportunités d'emploi et de formation en Allemagne, très peu de bénéficiaires s'y intéressent, la plupart ne maîtrisant absolument pas l'allemand, ou n'envisageant de travailler à l'étranger qu'en Suisse, attirés par des salaires plus importants, sans réaliser que leur profil ne correspond pas aux attentes du marché de l'emploi suisse.

L'inadéquation des formations et expériences aux besoins actuels des entreprises et le faible niveau de qualification et de motivation à se former compliquent encore l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires de l'action. Le travail sur les motivations et les perspectives d'emploi est essentiel.

Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du rSa :

Finalités :

Les différentes actions mises en œuvre ont pour objectif de permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un emploi ou à une formation. L'insertion professionnelle nécessite avant tout de lever les freins et les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en recherche d'emploi. Ces freins peuvent être variés :

- Les freins directement liés à l'emploi : manque d'expérience, absence de qualification ou qualification obsolète, manque de vision réaliste du monde du travail suite à une longue période d'inactivité, mais aussi après avoir passé de longues années dans une même entreprise, absence de projet professionnel.
- Les freins connexes ou périphériques : problèmes de santé, barrières de la langue, manque de mobilité, disponibilités horaires restreintes, problèmes de logement, ...

Tous ces freins exposent les demandeurs d'emploi à une exclusion durable du marché de l'emploi. Il est donc important qu'ils soient travaillés et réglés pour permettre une prise de poste dans les meilleures conditions possibles et avec les meilleures chances de durabilité.

Modalités de mise en œuvre :

L'accompagnement est assuré par nos 4 référents au rythme d'un entretien toutes les 2 à 3 semaines. Chaque référent est en charge d'un type d'accompagnement spécifique sur un territoire (Espace Insertion Nord, Espace Insertion Sud, Quartiers Politiques de la Ville de Colmar), permettant d'adapter au mieux les thèmes abordés au profil des bénéficiaires. Ces 3 types d'accompagnement sont :

- L'accompagnement Préparation à l'Emploi et la Formation (hors PLIE) : Réservée aux bénéficiaires du rSa vivant sur le territoire de l'Espace Insertion Nord, cette action est cofinancée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et le Fonds Social Européen. Elle permet à des personnes de bénéficier, non seulement d'un accompagnement vers l'emploi et la formation, mais aussi d'un soutien dans leurs démarches administratives afin de lever les freins sociaux d'accès à l'emploi (problèmes de logement, de garde d'enfants, de mobilité, ...). Chaque entretien dure en moyenne 60 minutes (moyenne globale - entretiens physiques et téléphoniques).
- L'aide à l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de Colmar non bénéficiaires du rSa : Cette action, cofinancée par le Fonds Social Européen, la Ville de Colmar et la Préfecture du Haut-Rhin, est réservée à des personnes domiciliées dans les quartiers prioritaires de la Ville de Colmar. Elle permet à des personnes

non bénéficiaires du rSa de pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé semblable à celui proposé précédemment.

- L'Accompagnement Placement Emploi : Cette action est cofinancée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et le Fonds Social Européen. Elle est réservée aux bénéficiaires du rSa disponibles immédiatement pour reprendre une activité et dont les freins d'accès à l'emploi ont d'ores et déjà été levés. Elle est réalisée sur les territoires de l'Espace Insertion Nord (Colmar et environs) et de l'Espace Insertion Sud (Mulhouse et région mulhousienne).

Le premier entretien a pour objet la présentation des modalités d'accompagnement dans le cadre des différentes conventions de financement, notamment avec le Conseil Général du Haut-Rhin, la Direccte Alsace pour la gestion des participations du Fonds Social Européen, ainsi qu'avec la Ville de Colmar.

L'accompagnement et ses différentes étapes sont adaptés à la situation particulière de chaque personne. Chaque parcours est différent et demande à nos conseillers de grandes qualités d'écoute et d'adaptabilité. Les premiers entretiens permettent la réalisation d'un diagnostic socioprofessionnel de la situation de la personne, à partir duquel, le référent et la personne accompagnée définissent ensemble un plan d'actions individualisé pour atteindre les objectifs définis et lever les freins à l'emploi.

Chiffres 2015 :

Trois actions d'accompagnement de personnes en recherche d'emploi et/ou formation se sont déroulées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 sur le territoire de Colmar et environs :

Action de Préparation à l'Emploi et la Formation des bénéficiaires du revenu de solidarité active :

Cette action a été mise en œuvre à compter de mai 2014, dans le cadre d'une nouvelle convention avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin, permettant la mise en place de 0.5ETP d'accompagnement renforcé. En 2015, pour répondre aux besoins d'accompagnement des bénéficiaires du rSa vivant sur le territoire de l'Espace Insertion Nord, le Conseil Départemental a validé une augmentation du nombre de places d'accompagnement permettant la mise en place de 1ETP. Cette action bénéficie d'un cofinancement par le Fonds Social Européen et vise à favoriser le retour à l'emploi de bénéficiaires du revenu de solidarité active soumis à droits et devoirs par la mise en place d'un accompagnement renforcé permettant à la fois de :

- travailler et valider le projet professionnel des personnes,
- lever les freins d'accès à l'emploi,
- mettre en place les outils nécessaires à la réalisation du projet tels qu'une formation professionnelle, des périodes d'immersion en entreprise, la rédaction de CV et lettre de motivation, un accompagnement à la recherche et au décryptage d'offres d'emploi, ...etc.

207 personnes, dont 112 femmes, ont été accompagnées au courant de l'année 2015. Sur ces 207 personnes, 137 personnes, soit 66 % des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation

inférieur au bac. 86 personnes, dont 44 femmes et 42 hommes, sont sorties du dispositif d'accompagnement renforcé. Parmi elles, 21 (11 femmes et 10 hommes) ont retrouvé un emploi de plus de 6 mois.

Accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et n'entrant pas dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental :

L'accès à cet accompagnement spécifique est réservé aux personnes sans emploi, demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires de minima sociaux, hors Revenu de Solidarité Active ou ayant une activité professionnelle réduite.

51 personnes, dont 30 femmes, ont été accompagnées au courant de l'année 2015 dans le cadre de cette action qui s'est caractérisée par la prise en compte des problèmes présentés par le bénéficiaire et ceux identifiés par le référent, qu'ils soient directement liés à la recherche d'emploi ou connexes à l'emploi et au maintien dans l'emploi.

Sur les 51 personnes accompagnées en 2015, 37 personnes, soit 72 % des bénéficiaires de l'action, avaient un niveau de formation inférieur au bac. 31 personnes, dont 20 femmes, sont sorties du dispositif d'accompagnement renforcé : 8 dont 6 femmes ont retrouvé un emploi de plus de 6 mois et pour 3 d'entre elles il s'agissait d'un contrat aidé, et 1 femme est entrée dans un cursus de formation diplômante.

Difficultés rencontrées :

Si la moitié des bénéficiaires est sans activité depuis moins d'un an, dans la majorité des cas, le travail dernièrement occupé était un emploi précaire (vendanges, missions intérim, CDD...). A l'issue de contrats d'insertion tels que les CAE / CUI, l'agrément des bénéficiaires prend généralement fin et ils ne sont plus éligibles à ce type de contrats. Ils doivent ainsi chercher un emploi classique ce qui, pour une petite partie d'entre eux, s'avère difficile au vu de leurs freins (âge, langue...).

En effet, la baisse du nombre d'offres d'emploi sur le marché du travail contribue à une plus forte concurrence entre les candidats. Nos bénéficiaires sont d'autant plus confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle, que beaucoup d'entre eux connaissent des freins périphériques qui augmentent la durée de leur période d'inactivité et donc, leur durée d'inscription à Pôle Emploi.

Le référent est amené à conseiller et soutenir le participant sur certaines de ses difficultés, et à l'orienter vers les professionnels compétents si besoin. Cela peut prendre du temps, notamment s'il est nécessaire de mettre en place des étapes intermédiaires telles que l'inscription en formation (savoirs de base, FLE, stages de validation de projet...). Les bénéficiaires mettent plus de temps à intégrer ce type d'action, ce qui recule d'autant plus leur insertion professionnelle.

La question de la mobilité est particulièrement préoccupante pour une majorité de personnes accompagnées. En effet, en 2015, près de 60 % des personnes accompagnées ne possèdent pas de permis de conduire ou disposent d'un permis qui n'est pas valide en France. Le coût élevé et la durée d'obtention du permis, voire même leur niveau de langue trop faible pour accéder aux cours du Code de la route notamment, en découragent beaucoup. Leur recherche d'emploi est donc limitée à la zone de Colmar et ses environs desservis par les bus. Lorsque les personnes sont dépendantes des transports en commun, cela restreint considérablement plus le nombre d'offres auxquelles elles peuvent prétendre, notamment quand les horaires de travail proposés sont décalés (prises de poste ou fins de poste tôt le matin ou tard le soir). Toutefois, même les bénéficiaires possédant un permis de conduire valide peuvent connaître des problèmes de mobilité, du fait, entre autres, de leurs faibles ressources rendant difficile la possession et l'entretien d'un véhicule.

Plusieurs bénéficiaires sont prêts à se déplacer à bicyclette, mais cela peut freiner nombre d'employeurs qui leur préféreront un candidat disposant du permis et d'un véhicule, puisque la conjoncture leur permet de sélectionner parmi un choix plus vaste de profils.

Notre rôle est aussi de leur apporter les conseils adéquats pour qu'ils parviennent à davantage de mobilité, notamment en les orientant vers les structures adaptées (crédits ou financements destinés au code et au permis de conduire, structures de location de véhicule à faible coût pour des publics en difficulté, ...) ou en les rassurant sur d'autres options (train, bus, covoiturage,...).

Accompagnement à la création / reprise d'entreprises

Cellule Conseil aux Créateurs/repreneurs d'Entreprises :

L'action consiste à proposer un accompagnement individualisé à toute personne en processus de création ou reprise d'une entreprise afin de lui permettre de :

- surmonter au mieux les obstacles de tous ordres qui pourraient se présenter à elle entre l'idée du projet et le lancement effectif de l'activité, voire même, si la personne le souhaite, au cours de la vie de l'entreprise,
- se confronter aux réalités quotidiennes et se préparer aux rôles et responsabilités de chef d'entreprise,
- s'assurer de la viabilité économique et de la faisabilité technique et juridique de son projet,
- mettre en œuvre toutes les démarches permettant l'aboutissement du projet et la création effective de l'entreprise,
- favoriser la pérennisation de l'activité après sa création,
- favoriser la création d'emploi dans les entreprises créées.

L'action est ouverte à toute personne de plus de 18 ans, hommes et femmes, souhaitant créer ou reprendre une entreprise et vivant dans le département du Haut-Rhin. Les personnes de moins de 26 ans, les personnes d'origine étrangère, les demandeurs d'emploi ainsi que les bénéficiaires des

minima sociaux sont prioritaires pour l'accès à l'action. Il n'y a pas de circuit type d'accès à l'action : les personnes peuvent se présenter spontanément, comme elles peuvent être orientées par des partenaires de l'Association (Pôle Emploi, Missions locales, structures d'insertion, Chambres consulaires, ...etc.).

CitésLab, réseau d'amorçage de projets :

Le dispositif CitésLab intervient en amont de la création, pour aider les potentiels porteurs de projets dans la définition/validation de leur idée. Il s'agit d'un dispositif qui entre dans le cadre de la Politique de la Ville. Les porteurs reçus peuvent être issus des quartiers « Politique de la Ville » ou vouloir implanter leur projet dans un des quartiers « Politique de la Ville ». Le dispositif CitésLab intervient dans le processus d'amorçage de projets à la création d'activités dans les quartiers sensibles. L'émergence comprend notamment des activités de détection/sensibilisation et d'amorçage.

L'action consiste à repérer celles et ceux qui ont des idées de création d'activités, à les aider à passer du stade de l'idée au stade du projet et à les orienter vers les structures adaptées pour l'accompagnement de leur projet. Cette mission passe par les actions suivantes :

- Une action de communication : il s'agit d'informer les habitants, les créateurs désireux de s'implanter sur le quartier, les prescripteurs et les institutions, de la présence d'un outil de proximité et des services qu'il propose. Les outils traditionnels de communication (flyers, affiches, logos, rencontres) sont utilisés.
- Une action de repérage et de détection : il s'agit de repérer les habitants du quartier motivés par la création, quel que soit leur degré d'avancement dans leur projet, pour ensuite mener une véritable réflexion sur la transition des activités informelles vers le secteur marchand légal.
- Une action d'amorçage : il s'agit de mobiliser les besoins et les capacités d'un habitant vers et autour d'un projet, de passer du stade de l'intérêt d'entreprendre à celui de porteur de projet. Celui-ci sera donc en capacité de définir, de façon précise, son projet et sa stratégie d'entreprendre.
- Une action de relais et de coaching : cette fonction permet d'être le lien entre la demande et l'offre d'accompagnement ou de financement, afin de suivre et d'orienter le porteur de projet vers le bon interlocuteur.

Le projet repose également sur des partenariats approfondis avec l'ensemble des acteurs de l'aide à la création d'entreprises. Le rôle du chargé de projet CitésLab consiste à faire émerger un potentiel de porteurs de projets dans les quartiers et de passer le relais dans de bonnes conditions aux conseillers des réseaux d'accompagnement présents sur le territoire.

Le dispositif CitésLab Mulhouse bénéficie d'un cofinancement Caisse des Dépôts et Consignations, Fonds Social Européen et Politique de la Ville par le biais de la Préfecture du Haut-Rhin.

En 2015, le travail de communication autour de l'action et les actions partenariales régulières notamment avec l'ADIE et PlanetAdam pour les forums et journées de la créa mais aussi avec Espace&Développement et Réagir pour la mise en place de permanences, ont permis à un grand

nombre de personnes d'obtenir les informations nécessaires à la définition de leurs projets de création/reprise d'entreprise.

Accès aux droits

L'action consiste à agir en interface, afin de faciliter la connaissance et l'exercice des droits et obligations des populations étrangères ou d'origine étrangère et lutter contre l'exclusion et la discrimination à travers l'information sur les différentes réglementations, les conseils, l'orientation et par une médiation neutre et objective basée sur la double connaissance des populations d'origine étrangère, de leur trajectoire, de leur culture et du fonctionnement des institutions et de la législation.

L'action consiste donc à mener un travail d'information, de médiation, d'explication et de conseil à destination d'un public perdu face aux procédures administratives et méconnaissant ses droits. Elle permet, principalement à des personnes issues de l'immigration ou ne sachant ni lire ni écrire le français, de faciliter leur connaissance des droits et obligations ainsi que leur accès aux services publics.

En 2015, les interventions demandées concernaient les domaines suivants :

- titres de séjour ou naturalisation
- regroupement familial
- accès et droits à la retraite
- accès et droits à la sécurité sociale
- accès et droits aux prestations familiales
- difficultés juridiques
- impôts
- lecture, explication et rédaction de courriers.

Pour les personnes qui savent lire et écrire le français, l'action consiste à leur apporter les informations et conseils, afin qu'elles soient en capacité de solutionner seules leurs problèmes avec les services compétents pour traiter leur demandes.

Pour les personnes ayant des difficultés dans la lecture et l'écriture du français, l'action a consisté à leur expliquer les documents et les renseigner sur les suites à donner.

Il faut souligner que la plupart des demandes sont faites suite à une méconnaissance des procédures et à une forte crainte de ne pas faire correctement et de se mettre encore plus en difficulté.

Formation

Aléos dispose d'un agrément OF (Organisme de Formation) lui permettant de construire des formations adaptées aux besoins des entreprises et pouvant être prises en charge par les OPCA. A ce jour, ce type de prestations n'est pas encore très développé. En 2015, nous avons poursuivi une action initiée en 2013 en partenariat avec la Maison de l'Emploi et la Formation du Pays de la Région Mulhousienne à destination de personnes accompagnées dans le cadre du dispositif PLIE.

Coaching « Améliorer son savoir-faire relationnel pour favoriser son parcours d'insertion et son employabilité » :

L'opération est réalisée sous forme d'ateliers collectifs de 10 personnes maximum et d'entretiens individuels. Chaque participant bénéficie de 12 ateliers collectifs de 3 heures répartis sur 4 semaines, soit 3 par semaine en moyenne. Chaque semaine, les participants bénéficient d'un entretien individuel de 45 mn, soit un total de 3h d'entretiens individuels par participant.

Les objectifs des 12 ateliers collectifs de 3 heures visent à :

- Renforcer l'identification des potentiels et capacités personnelles dans la perspective de nouvelles pistes d'orientation professionnelle ;
- Renforcer les capacités des participants à communiquer positivement sur eux-mêmes, notamment durant un entretien de recrutement, et à se fixer des objectifs réalistes ;
- Remobiliser les participants dans leurs parcours d'accompagnement, d'orientation et d'insertion ;
- Améliorer l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle de femmes et d'hommes confrontés à une exclusion durable du marché du travail, par une valorisation de leur image et de leurs potentiels, de leurs capacités, de leurs compétences professionnelles, de leurs qualités personnelles, par une amélioration du niveau de l'estime de soi des personnes accompagnées et la levée de certains freins comportementaux.

Les objectifs des 4 entretiens individuels par participant sont :

- Reprise de situations positives et négatives vécues en collectif ;
- Travail sur les freins individuels détectés lors des ateliers collectifs ;
- Liens avec les référents socioprofessionnels prescripteurs.

Les 3 premiers ateliers sont destinés à faire le point sur les projets professionnels de chacun. Ils permettent également de souligner l'importance de bien se connaître soi-même, ses qualités, ses défauts, ses compétences, son parcours de formation, son parcours professionnel, Ils incluent un atelier Photolangage pour souligner les aspirations profondes de chaque participant en matière de motivation au travail.

A partir du 4^{ème} atelier, les participants passent des entretiens de recrutement filmés. Ces simulations sont réalisées à partir du vrai projet professionnel de chaque personne et de véritables

offres Pôle Emploi. A l'issue de chaque simulation, le candidat et l'ensemble du groupe sont amenés à s'exprimer sur les points positifs et les axes de progrès devant être travaillés.

L'action se caractérise par la prise en compte des difficultés présentées par les bénéficiaires ou relevées par l'animatrice au cours des 12 ateliers collectifs et des 4 entretiens individuels par participant. La majorité des ateliers collectifs (9/12) ont permis des mises en situations d'entretiens de recrutement filmées et analysées collectivement. Ces simulations ont servi de support pour aborder tous les thèmes liés au recrutement (attentes des entreprises, mise en valeur de son parcours et de ses compétences, modalités de contrats, ...etc.), à la communication verbale et non verbale, à sa qualité ainsi qu'au comportement, notamment en milieu professionnel.

En 2015, l'« Action Savoir-être Employabilité » a été mise en œuvre dans le cadre de l'accompagnement de demandeurs d'emploi bénéficiaires du Plan Local d'Insertion par l'Economique.

Cette prestation a bénéficié d'un cofinancement par le Fonds Social Européen dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne.

Le public cible est constitué de toute personne accompagnée dans le cadre du PLIE de la région Mulhousienne ayant besoin de prendre du recul face aux difficultés récurrentes qu'elle rencontre dans le cadre de ses recherches d'emploi et de s'ouvrir à d'autres perspectives.

Evaluation :

Tous les participants à ces ateliers ont reconnu l'intérêt des simulations vidéo, voyant finalement le moyen d'identifier leurs difficultés et erreurs de communication. La majorité d'entre eux s'est sentie redynamisée et plus confiante pour ses futures recherches d'emploi. Les ateliers leur ont également permis de mieux comprendre les attentes et priorités des employeurs en matière de recrutement. La présentation de la situation du marché de l'emploi réel avec la multitude des candidats et la diminution du nombre d'offres a également permis aux participants de relativiser leurs difficultés et de mieux appréhender l'importance de se mettre en valeur. La dynamique de groupe est très intéressante pour les participants : elle leur permet de prendre conscience que d'autres personnes vivent les mêmes difficultés et d'identifier leurs atouts grâce au regard et au retour des autres participants.

Béatrice CAUDRELIEZ
Dirigeant du Secteur Initiatives/Emploi

Nomenclature des Principaux Sigles Utilisés

A.A.H.	: Allocation Adultes Handicapés
A.C.T.	: Appartement de Coordination Thérapeutique
A.D.I.E.	: Association pour le Droit à l'Initiative Economique
A.D.I.L.	: Association Départementale d'Information sur le Logement
A.D.V.F.	: Assistant(e) de Vie aux Familles
A.H.I.	: Accueil, Hébergement, Insertion
A.L.T.	: Allocation Logement Temporaire
A.L.S.A.	: Association pour le Logement des Sans-Abri
A.N.A.H.	: Agence Nationale de l'Habitat
A.P.A.	: Allocation Personnalisée d'Autonomie
A.P.I.	: Allocation de Parent Isolé
A.S.L.L.	: Accompagnement Social Lié au Logement
B.B.C.	: Bâtiment Basse Consommation
C.A.E.	: Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
C.A.R.S.A.T.	: Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
C.C.A.S.	: Centre Communal d'Action Sociale
C.E.S.F.	: Conseiller(ère) en Economie Sociale et Familiale
C.D.D.	: Contrat à Durée Déterminée
C.D.I.	: Contrat à Durée Indéterminée
C.H.R.S.	: Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.I.A.R.E.M.	: Centre d'Information et d'Aide à la Recherche d'Emplois
C.I.E.	: Contrat Initiative Emploi
C.M.U.	: Couverture Maladie Universelle
C.P.A.M.	: Caisse Primaire d'Assurance Maladie
C.T.S.A.	: Commission Territoriale de Solidarité Active
C.P.H.	: Centre Provisoire d'Hébergement
C.U.I.	: Contrat Unique d'Insertion
D.I.R.E.C.C.T.E.	: Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
D.R.A.C.	: Direction Régionale des Affaires Culturelles
E.H.P.A.D.	: Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
E.T.P.	: Emploi/Equivalent Temps Plein
F.S.L.	: Fonds de Solidarité pour le Logement
I.D.E.	: Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat
L.C.T.S.	: Loyer Conventionné Très Social
L.H.S.S.	: Lits Halte Soins Santé
M.2.A.	: Mulhouse Alsace Agglomération
M.E.F.	: Maison de l'Emploi et de la Formation
O.P.C.A.	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé
O.F.P.R.A.	: Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
O.P.C.A.	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé
P.L.I.E.	: Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
P.L.A.I.	: Prêt Locatif Aidé d'Intégration
P.S.T.	: Programme Social Thématique
R.S.A.	: Revenu de Solidarité Active
S.A.V.S.	: Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
S.P.I.P.	: Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
S.I.A.O.	: Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
S.S.R.	: Soins de Suite et de Réadaptation
S.UR.SO	: Service d'URgence Sociale

Adresses / Référence 2016

Siège

1 avenue Kennedy – BP 1025 > 68050 MULHOUSE CEDEX
Tél. : 03 89 33 37 77 > Fax : 03 89 33 37 73 > E-mail : contact@aleos.asso.fr > Site : www.aleos.asso.fr

Président :	Gérard UNFER
Directeur de l'Association :	Loïc RICHARD
Directeur Administratif et Financier :	Hervé NARTZ
Responsable Contrôle gestion et S.I. :	Arnaud DIENN

Pôle Patrimoine Sécurité

1 avenue Kennedy – CS 91025 > 68050 MULHOUSE CEDEX

Dirigeant de Pôle :	Eric MEYER	Tél. 03 89 33 37 70
Développement :	Jean-Luc OREFICE	Tél. 03 89 33 37 69
	Guillaume FISCHMEISTER	Tél. 03 89 33 37 74

Secteur Logement

1 avenue Kennedy – CS 91025 > 68050 MULHOUSE CEDEX

Dirigeant de Secteur :	Stéphane SCHNEIDER	Tél. 03 89 33 37 71
Développement/Qualité :	Ali KHIDER	Tél. 03 89 33 37 63

Foyers et Résidences Sociales :

<i>Mulhouse</i>	Les Capucines Bernard HUBINET	1 rue du Bourg - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 42 20 30
	Les Cigognes Bernard HUBINET	27 bld Stoessel - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 42 20 30
	L'Ecluse André PFLIEGER	4 rue de l'Ecluse - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 52 33 41
	La Rochelle André PFLIEGER	18 rue Jean Grimont - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 59 99 40
	Les Romains Benoît BARRÉ	173 rue des Romains - 68200 MULHOUSE	Tél. 03 89 32 44 78
	Le Touring Benoît BARRÉ	10 rue du Moulin - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 36 82 26
	Vauban Christian JONCZYK	124 rue Vauban - 68100 MULHOUSE	Tél. 03 89 56 98 51
<i>Illzach</i>	Le Ginkgo Régine LESCAUT – Patrick SCHUBERT	21 rue Victor Hugo - 68110 ILLZACH	Tél. 03 89 31 92 22
<i>Riedisheim</i>	Albert Schweitzer Christian JONCZYK	6 rue de la Charité - 68400 RIEDISHEIM	Tél. 03 89 61 76 55
<i>Cernay</i>	Le Vieil Armand Bernard HUBINET – Nuno SIMOES	81 av. Charles de Gaulle - 68700 CERNAY	Tél. 03 89 75 46 23
<i>Saint-Louis</i>	Le Rhône Hugues JOLY	73 rue du Rhône - 68300 ST-LOUIS	Tél. 03 89 69 74 89
	La Régio Hugues JOLY	1 bis place de la Gare - 68300 ST-LOUIS	Tél. 03 89 67 43 48
<i>Ottmarsheim</i>	Les Iris Régine LESCAUT – Patrick SCHUBERT	18 rue des Iris - 68490 OTTMARSHEIM	Tél. 03 89 26 05 30

Secteur Intervention Sociale

124 rue Vauban > 68100 MULHOUSE > Tél. 03 89 36 90 88 > Fax : 03 89 36 90 80

Dirigeant de Secteur :	Christian MARLIEN	Tél. 03 89 36 90 82
Responsable de l'Action Sociale :	Özkan YILMAZ	Tél. 03 89 56 91 22

Secteur Santé (LHSS / ACT / PLATEFORME SANTE) :

Dirigeant de Secteur :	Claudine NAEGELEN	Tél. 03 89 57 53 51
------------------------	-------------------	---------------------

Secteur Initiatives / Emploi

17 rue Louis Pasteur > 68100 MULHOUSE > 03 89 36 82 18 > Fax : 03 89 66 43 79

Dirigeant de Secteur :	Béatrice CAUDRELIEZ	Tél. 03 89 36 82 24
Conseil Créateurs d'Entreprises :	Necmi CEVIK	Tél. 03 89 36 82 21

Rapport d'activité 2015

Patricia ACKERMANN-PANIGOT, Marie-Thérèse ATANGANA-MENGUE, Anne-Claude BAGNOLINI, Benoît BARRÉ, Nurdin BASIC, Mélissa BATISSE, Benaouda BENLAKEHAL, Ludovic BEYSANG, Michel BEYSANG, Marie-Christine BIEHLMANN, Anaïs BLONDE, Marina BONNISSENT, Philippe BOSSHARD, Habib BOUCHIBA, Abdel Hakim BOUZID, Célia BUDER, Christel CAPELLE, Béatrice CAUDRELIEZ, Necmi CEVIK, Adlène CHOUALEB, Marie-Paule DAUPEYROUX, Jacky DAVID, Arnaud DIENN, Roseline DUBOCAGE, Kévin DUMOUSSEAU, Hervé EMMELIN, Fabrice FAMA, Stéphane FEHR, Céline FEIST, Agnès FIMBEL, Guillaume FISCHMEISTER, Abir FISLI, Audrey FLOTAT, Anne FOEHRLE, Cathy FREYBURGER, Mike GARRIGA, Fabrice GERBER, Alain GHOLAM, Luca GIARDINA, Diane GONZALEZ, Véronique GUEDRA, Nasira GUEHAMA, Barbara HANNAUER, Marie-Violette HERNANDEZ, Mélanie HIGY, Bernard HUBINET, Lisa ITTY, Bertrand JACOBY, Hugues JOLY, Christian JONCZYK, Christiane KAMMERER, Ali KHIDER, Candy KIRCHDOERFFER, Céline KLEIN, Valérie KREMBEL, Michel LAMBERT, Florence LAUREY, Régine LESCAUT, Emilie LOUIS, Micheline LUNARDI, Christian MARLIEN, Sarah MAUCHER, Bryan MEYER, Eric MEYER, Florian MEYER, Gabrielle MEYER, Thierry MEYER, Audrey MEYER-JAEGLY, Agnès MILLI, Christine MONA, Claudine NAEGELEN, Hervé NARTZ, Jean-Luc OREFICE, Marion ORTIS, André PFLIEGER, Marina PIAS, Christian PIPOZ, Diane PISELLI, Loïc RICHARD, Jessica ROUVIERE, Omar SAIDY, Hélène SAUTER, François SCHELLINGER, Stéphane SCHNEIDER, Patrick SCHUBERT, Patrick SCHWEBEL, Anna-Rosa SIMAO, Nuno SIMOES, Emilie SIMONETTI, Elisabeth STORZ, Jean-Marie STUDER, Christelle TAVOLIERI, Dahbia THIEL, Gérard UNFER, Arminda VAZ, Sylvie VERNAGALLO, Nathalie VIDAL, Gilbert WENZLER, Özkan YILMAZ